

La vigueur de la grogne fléchit
Page A 5



10 000 manifestants réclament la victoire de René Préval
Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 30

LE LUNDI 13 FÉVRIER 2006

87c + TAXES = 1\$

Des Canadiennes sans pitié



ROBERT LABERGE REUTERS

L'ÉQUIPE canadienne de hockey féminin, grande favorite du tournoi olympique (avec les États-Unis), a poursuivi sa foudroyante marche vers la finale hier en dominant la Russie par la marque de 12 à 0. Nadezhda Aleksandrova (sur la photo), a pris la relève de la gardienne partante en première période, alors que la marque était de 4 à 0, mais elle n'a pu contenir la fougue des Canadiennes. Elles ont écrasé l'Italie samedi par 16 à 0 et sont maintenant assurées de passer à l'étape suivante. La journée d'hier a été marquée par une troisième place de la patineuse de vitesse Cindy Klassen sur 3000 mètres. Elle a décroché la deuxième médaille du Canada après la victoire samedi de la skieuse de bosses Jennifer Heil. Nos informations en page B 7.

HORS-JEUX

Attendons-nous à l'inattendu

Encore une fois, c'est M. Jean-Paul Baert, ce poète ambulant qui donne le goût de pondre des strophes tout en dévalant le tube à 130 nœuds couché sur le dos, qui a eu le mot juste pour tout résumer. Il causait de luge monoplacement, mais le principe est universel: «Sortir sa meilleure performance aux Jeux olympiques, c'est mieux que de la sortir dans son jardin.» Et de fait. Quelques heures plus tard, alors qu'on nous proposait coup sur coup ces deux moments haultants de télé que sont la descente masculine de ski alpin et *Le Jour du Seigneur* — et vous qui pensiez que le dimanche matin ne servait qu'à faire la file dans un brunch à volonté —, Antoine Dénériaz sortait de nul part pour arracher l'or au nom de la République française dans l'épreuve la plus mentale, au sens de malade, des sports d'hiver.



Jean Dion

De nulle part, vraiment? Certes, Dénériaz, que selon des sources ses copains surnomment «Tonio», n'avait pas fait mieux qu'une septième place cette année en Coupe du monde. Mais à l'issue du premier entraînement sur la Kandahar Banchetta de Sestrières, il avait bel et bien déclaré à *L'Équipe*: «J'ai eu des bonnes sensations dès la reconnaissance. J'aime bien cette piste. Ça ressemble à des endroits où j'ai déjà fait de belles choses.» De là à conclure qu'il était dans son jardin, fût-il de givre pour poursuivre dans la poésie de bas de piste, il n'y a qu'un triple axel lancé, que je vous laisse le soin d'effectuer si vous avez le temps parce que, personnellement, je ne peux écrire avec des fractures multiples. Le plus croustillant, il faut le noter, est qu'on avait

passé la veille à tapisser à propos des grosses pointures, les Autrichiens Walchhofer et Maier, les Américains Miller et Rahlves, mais comme le disait avec un à-propos saisissant Kerrin Lee-Gartner, médaillée d'or à Albertville et analyste au réseau CBC, en ski alpin, «il faut s'attendre à de l'inattendu». Bon, évidemment, l'inattendu a moins de chances de pogner dans un cocktail mondain dinatoire si on s'attend à lui, mais que voulez-vous, tout peut arriver, on ne sait jamais, ça se joue sur la plancher des vaches qui sont très nombreuses dans les Alpes comme on l'a vu dans les cérémonies d'ouverture felliniennes, et puis euh. (On ne sait jamais, sauf dans tous les matchs de hockey féminin ne mettant pas aux prises le Canada et les États-Unis. Citons Mme Danielle Sauvageau,

VOIR PAGE A 8: INATTENDU

Nouveau scandale en Irak pour Blair

«Enquête urgente» sur des actes brutaux impliquant des soldats britanniques

Une «enquête urgente» a été lancée hier par le ministre britannique de la Défense à la suite de la diffusion d'une bande vidéo montrant des militaires qui battent à coups de matras de jeunes civils irakiens arrêtés lors d'une émeute.

Cette nouvelle affaire de sévices qui auraient été commis par des soldats en Irak a suscité une sortie prudente du premier ministre britannique, Tony Blair. «Nous prenons au sérieux toute alléation de mauvais traitements, et il y aura une enquête», a dit M. Blair, qui se trouvait hier en Afrique du Sud.

Par la même occasion, M. Blair a rendu hommage aux soldats britanniques déployés en Irak. «Ils font un beau boulot pour notre pays et pour le monde. Leur présence là-bas dans le cadre de résolutions de l'ONU, pour aider l'Irak à devenir une démocratie, est d'une importance fondamentale», a-t-il dit. «Toute alléation de mauvais traitement fera l'objet d'une enquête, mais ils méritent notre soutien total», a-t-il ajouté.



Tony Blair

VOIR PAGE A 8: BLAIR

L'appui à Paul Martin

Buzz Hargrove est exclu du NPD

«J'ai été secoué et étonné», a déclaré le président des TCA

ALEXANDRE SHIELDS

Le Nouveau Parti démocratique de l'Ontario a expulsé hier l'influent président du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), Buzz Hargrove, montré du doigt pour avoir milité activement en faveur des libéraux de Paul Martin lors de la récente campagne électorale fédérale, invitant à un vote «stratégique» pour barrer la route aux conservateurs.

La direction du NPD ontarien a voté samedi afin de priver M. Hargrove de sa carte de membre, pour avoir enfreint la constitution du parti en ce qui a trait aux dispositions relatives au soutien accordé à des candidats autres que ceux du parti. En vertu de cette décision, le leader syndical se voit automatiquement exclu du NPD fédéral.

«J'ai été secoué et étonné», a par la suite déclaré le dirigeant des TCA, qui était membre du parti depuis 41 ans. «On ne m'a jamais prévenu de ce qui s'en venait, pas plus que cela n'a fait l'objet de discussions», a-t-il ajouté. Je n'ai jamais eu l'occasion de m'exprimer. Il a été impossible de joindre Sandra Clifford, présidente du NPD ontarien, afin d'obtenir ses commentaires



Buzz Hargrove

VOIR PAGE A 8: HARGROVE



KEITH BEDFORD REUTERS

Le nord-est des États-Unis croule sous la neige

À lire en page A 6

INDEX

Annonces	B 8	Idées	A 9
Avis publics	B 2	Météo	B 8
Convergence	B 9	Monde	B 1
Culture	B 10	Mots croisés	B 2
Décès	B 8	Religions	B 8
Économie	A 7	Sudoku	B 8
Éditorial	A 8	Télévision	B 10

L'ENTREVUE

Permis de donner Roger Moore, antithèse de James Bond

Aujourd'hui âgé de 78 ans, l'acteur anglais Roger Moore sera bientôt dans la capitale québécoise à l'occasion d'un nouveau festival consacré à la série *James Bond*. À quelques jours de cette mission, qui n'a rien de secret, l'ancien espion nous révèle quelques mensonges.

ISABELLE PORTER

Québec — En nous donnant le numéro de téléphone de sir Roger Moore, l'attaché de presse avait insisté: «Je te rappelle que c'est un numéro confidentiel...» Bien sûr, c'est top secret.

Depuis sa résidence de Londres, l'acteur répond de sa voix grave avec toute la superbe du gentleman anglais. James Bond n'aurait pas fait mieux. Les invitations ne manquent pas, on s'en doute, dans le carnet mondain de cet ami de Joan Collins et de la famille royale du Danemark. S'il a accepté de se rendre à Québec, c'est parce que la fille d'un vieil ami le lui a demandé.

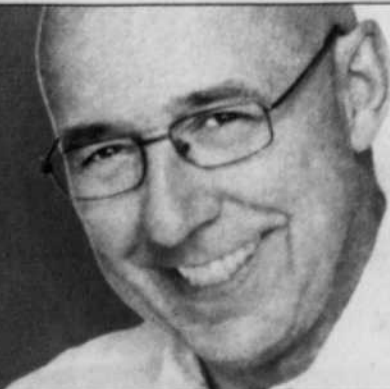
VOIR PAGE A 8: MOORE



FESTIVAL DE CINÉMA DES TROIS AMÉRIQUES

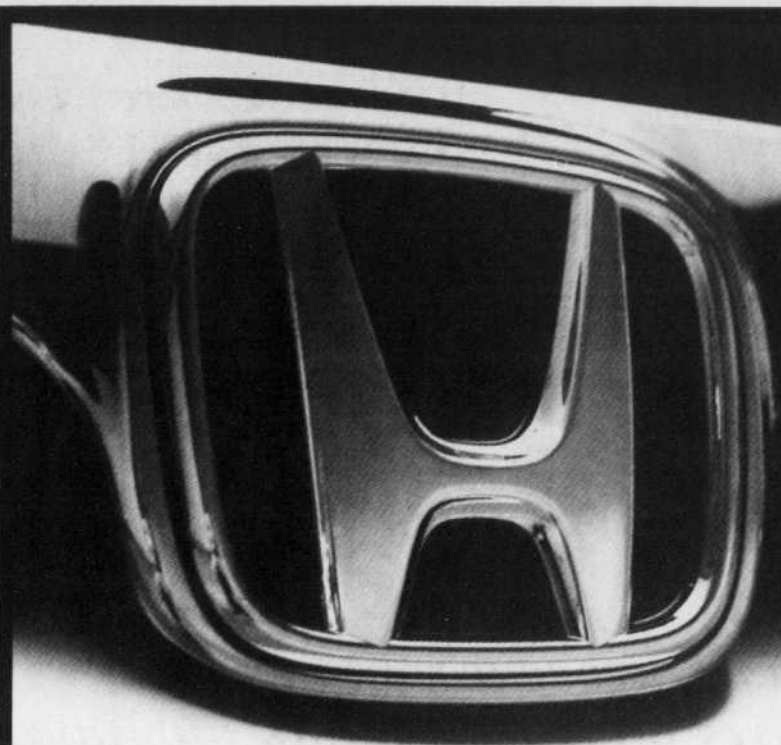
Roger Moore dans son rôle de l'agent 007

Les airs de Dompierre
11h30
Du lundi au vendredi



ESPACE MUSIQUE
100,7 FM

www.radio-canada.ca/radio



On carbure
aux cadeaux.

En location et à l'achat d'une Accord

1 250 \$
en certificat-cadeau[†]

À utiliser à votre guise :

› carte d'essence › accessoires › garantie prolongée › etc.



Route :
6,3 L/100 km**

Berline Accord EX
illustrée

Berline Accord
DX 2006
et
CR-V SE 2006

Prix de location

298 \$*

par mois/48 mois

Taux de financement à partir de

3,9%

0 \$

dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km

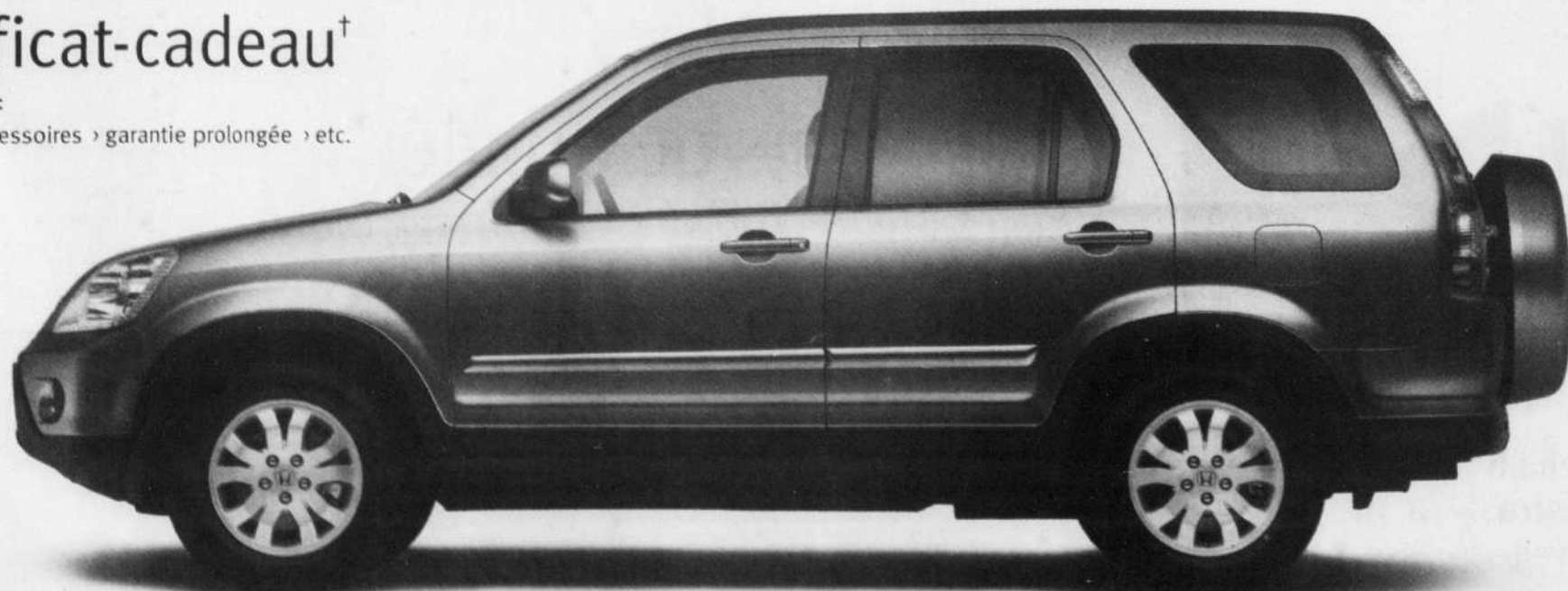
Transport et préparation inclus
en location seulement.

En location et à l'achat d'un CR-V

1 000 \$
en certificat-cadeau[†]

À utiliser à votre guise :

› carte d'essence › accessoires › garantie prolongée › etc.



Route :
8,0 L/100 km**

CR-V EX-L 4X4
illustré

hondaquebec.ca

OUI, ON A FAIT
LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ hondaquebec.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2006 mentionnés ci-après. Période de location de 48 mois. Berline Accord DX (modèle CM5516E) et CR-V Édition Spéciale (modèle RD7756EX). Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Berline Accord DX (modèle CM5516E) : a) 298 \$, b) 4 423 \$, c) 18 727 \$. CR-V Édition Spéciale (modèle RD7756EX) : a) 298 \$, b) 6 511 \$, c) 20 815 \$. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **EnerGuide pour 2006 publiées par NRCan. Consommation de carburant ordinaire sans plomb. Transmission automatique pour le CR-V et transmission manuelle pour l'Accord. Les certificats-cadeaux incluent les taxes. Les offres ne sont pas transférables, monnayables ou être jumelées. L'offre de 1 250 \$ en certificat-cadeau s'applique sur l'Accord à l'exception du modèle hybride. L'offre de 1 000 \$ en certificat-cadeau s'applique sur le CR-V à l'exception des modèles SE (RD7756EX et RD7856EX). Valide seulement chez vos concessionnaires participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier.

POLITIQUE



Chantal Hébert

Un beau gâchis!

Pour sa première semaine au pouvoir, Stephen Harper n'a rien trouvé de mieux que de se jeter sur des premiers de banane. Le nouveau premier ministre et son équipe ont été incapables de gérer une crise qu'ils avaient eux-mêmes créée. En l'espace de quelques jours, c'est comme si la colline parlementaire s'était retrouvée aux heures les plus folles de l'époque de Brian Mulroney.

Sur papier, la raison d'État aurait pourtant pu commander le recrutement extraordinaire de gros canons pour représenter deux des trois plus grandes villes du Canada à la table du Conseil des ministres. En marge des autres considérations, Michael Fortier et David Emerson sont des gens de valeur. Personne ne peut contester que le cabinet Harper est plus fort du fait de leur présence à sa table.

La nomination de M. Fortier au Sénat ne devrait pas retarder le jour où les sénateurs seront élus plutôt que nommés par un décret du premier ministre. Si Stephen Harper ne réussit pas à réaliser sa promesse à ce chapitre, ce sera pour d'autres raisons.

Sachant qu'il allait délibérément sacrifier les électeurs de Vancouver-Kingsway en recrutant David Emerson, le premier ministre aurait certainement pu trouver des volontaires pour monter au front et expliquer que la ville de Vancouver et la Colombie-Britannique y gagnaient au change. Il ne manque jamais de gens pour rendre service à un premier ministre en début de mandat.

En rétrospective, aucune stratégie de communication n'avait été conçue pour faciliter l'entrée en scène de ces deux ministres. La culture maniaque du secret du nouveau gouvernement l'avait empêché d'alerter ses alliés naturels à Montréal et à Vancouver pour les faire monter avec lui aux barricades. Les ténors du nouveau Conseil des ministres ont également été mis devant un fait accompli.

On ne peut même pas dire que le premier ministre ait beaucoup payé de sa personne pour défendre ses choix. Après avoir jeté David Emerson et Michael Fortier dans la fosse aux lions, Stephen Harper s'est transformé en courant d'air, oubliant au passage qu'il doit des comptes détaillés aux électeurs pour les promesses si vite brisées de son gouvernement.

Personne ne semblait non plus avoir réfléchi à l'embarras prévisible dans lequel la décision allait plonger les députés conservateurs. Livrés en pâture aux médias pendant trois journées consécutives, ils se sont débrouillés comme ils ont pu. On ne pouvait tout de même pas leur demander d'être mieux à même de justifier la tournure singulière des événements que les auteurs du mauvais feuilleton de la semaine dernière.

Si la tendance se maintient, la pente savonneuse sur laquelle le nouveau gouvernement s'est engagé va l'amener tout droit dans un mur. L'affaire du cabinet a ébranlé la solidarité du caucus. La nouvelle voulant que la garde rapprochée du nouveau premier ministre n'ait pas eu de meilleure idée pour faire taire

les critiques que de recourir à la méthode forte est porteuse de révolutions de palais.

Pour faire diversion, les communicateurs du gouvernement ont déjà succombé à la tentation dangereuse de jeter le bébé avec l'eau du bain, en suscitant indûment des attentes sur d'autres fronts. La semaine dernière, on a ainsi pu lire que Stephen Harper était en train de négocier une entente de transition avec Québec sur les garderies, ce qui a naturellement mis le feu aux poudres à Queen's Park et dans les autres capitales provinciales.

Sous le couvert d'un anonymat relatif, on a également laissé croire à un déblocage prochain sur le front de l'Unesco, en vertu d'un calendrier à peu près impossible à respecter. Tout cela alors que l'identité, le cas échéant, du conseiller principal de M. Harper pour le Québec est encore un mystère même pour ses interlocuteurs à Québec. Ce n'est certainement pas le très junior ministre des Affaires intergouvernementales (dépêché tous azimuts aux Jeux olympiques) qui va compenser l'absence d'un homme fort ou d'une femme forte au bureau du premier ministre.

En principe, le gouvernement dispose de quelques semaines pour se ressaisir. À condition bien sûr que personne ne jette d'huile sur le feu d'ici au retour du Parlement. D'ici là, M. Harper devra s'interroger sur la pertinence et le réalisme des conseils qu'on lui prodigue.

Pour sa transition, le premier ministre s'est entouré de vétérans de l'époque Mulroney. Depuis une semaine, ceux à qui le régime de l'ancien premier ministre conservateur est familier ont reconnu certains des réflexes qui ont été les marques de commerce de ses deux gouvernements: un mépris souverain pour la tâche pédagogique d'expliquer les grandes manœuvres du gouvernement à l'opinion publique et une propension dangereuse à se déconnecter de la réalité.

L'accord du lac de Meech a été défilé en partie parce que le premier ministre a longtemps abandonné le champ de l'opinion publique aux adversaires du projet. Si John Turner ne lui avait pas forcé la main, M. Mulroney n'aurait pas défendu son accord de libre-échange avec les États-Unis en campagne électorale.

L'ancien premier ministre conservateur avait le luxe de disposer d'un gouvernement majoritaire. C'est donc impunément qu'il avait gaspillé ses deux premières années au pouvoir. En comparaison, le gouvernement actuel n'a pas droit à l'erreur. Son espérance de vie pourrait se calculer en mois plutôt qu'en années. Il ne faudra pas beaucoup de semaines comme celle qui vient de s'écouler pour que la capacité déjà mince du gouvernement Harper de procéder au moindre changement soit réduite à néant.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

EN BREF

Prochain premier ministre de la Nouvelle-Écosse

Halifax — Les conservateurs de la Nouvelle-Écosse ont choisi Rodney MacDonald comme chef de leur parti et nouveau premier ministre de la province, samedi, au terme d'un congrès animé à Halifax. L'actuel ministre provincial du Tourisme héritera du gouvernement minoritaire relativement stable du premier ministre John Hamm, qui

a annoncé l'automne dernier son intention de quitter son poste, mettant ainsi fin à dix années de vie publique. Le premier ministre désigné et les membres de son cabinet seront officiellement assermentés le 24 février. M. MacDonald a été désigné à la suite de sa victoire au deuxième tour de scrutin, face à Bill Black, ancien dirigeant du secteur des assurances. Il a obtenu 1263 voix, comparativement aux 855 accordées à son adversaire. Âgé de 34 ans, M. MacDonald était le plus jeune parmi les candidats à la succession de M. Hamm. — PC

La CSQ tente de faire invalider la loi spéciale

La Centrale fait appel à la Commission des relations du travail pour forcer Québec à renégocier les augmentations de salaires dans la fonction publique

BRIAN MYLES

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a mis ses menaces à exécution en contestant devant la Commission des relations du travail (CRT) la loi spéciale du gouvernement Charest qui a fixé arbitrairement les salaires des employés de l'État.

La CSQ a déposé vendredi une requête en deux temps devant la Commission. D'abord, elle veut faire invalider certaines dispositions de la loi. Ensuite, elle veut forcer le gouvernement à reprendre les négociations sur les augmentations de salaires dans la fonction publique.

Selon l'évaluation de la CSQ, les articles de la loi 142 qui imposent les salaires, la prestation de travail et les sanctions en cas de désobéissance briment les libertés d'expression et d'association garanties par les chartes québécoise et canadienne des droits.

La loi spéciale fixe jusqu'en 2010 la rémunération de quelque

500 000 employés de l'État, alors que certains groupes de professionnels n'ont même pas entamé les pourparlers sur le renouvellement des contrats de travail. « Cette loi est excessive puisqu'elle a une portée sur la prochaine négociation », affirme Réjean Parent, le président de la CSQ.

La Centrale cherche auprès de la Commission des relations du travail une confirmation du fait que le gouvernement du Québec et le Conseil du Trésor « ont manqué à leur obligation de négocier de bonne foi ». Ni le contexte social ni les moyens de pression légaux exercés par les syndicats ne justifiaient de mettre fin aux pourparlers de façon unilatérale, estime M. Parent. « Notre prétention, c'est qu'il n'y a pas eu de négociation. Il y a eu absence de volonté de la part du gouvernement », dit-il.

Le syndicat souhaite aussi que la Commission des relations du travail utilise les pouvoirs qui lui sont dévolus pour forcer le gouverne-

ment à soumettre une nouvelle proposition de salaire à ses employés, en tenant compte de la Loi sur l'équité salariale, des droits parentaux, des primes et allocations et de la durée des conventions.

Exécution du « plan de résistance »

La requête déposée devant la CRT fait partie du « plan de résistance » annoncé il y a trois semaines par la Centrale des syndicats du Québec, qui compte 125 000 membres dans le secteur public (principalement en éducation).

La bataille ne s'arrêtera pas là. Le syndicat se tournera « dans les prochains jours » vers la Cour supérieure du Québec afin d'obtenir un jugement déclaratoire « pour faire invalider certaines parties de la loi », affirme M. Parent.

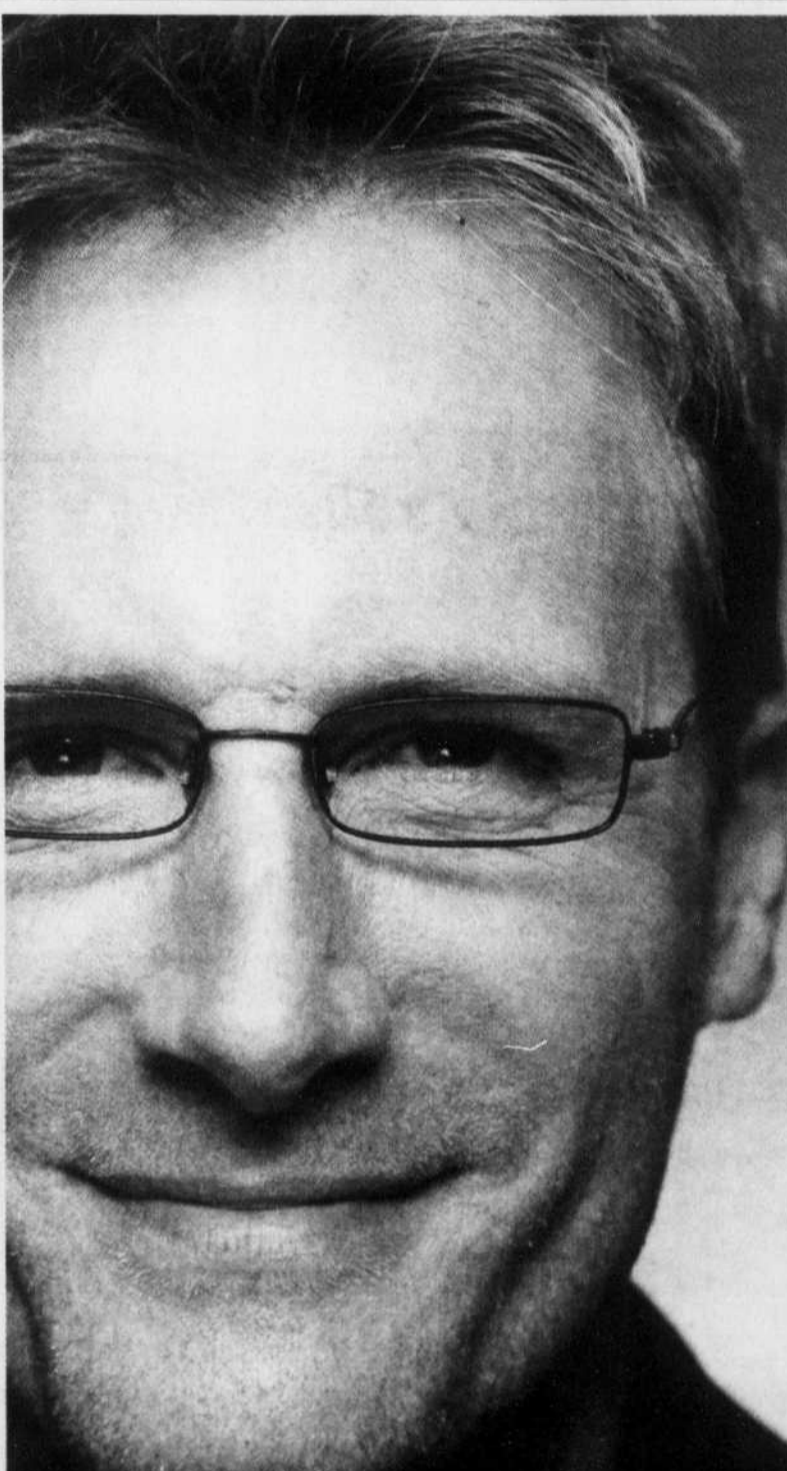
Suivra ensuite un recours devant le Bureau international du travail (BIT), un organe de l'ONU faisant la promotion de la justice sociale et des droits de la personne dans le monde des affaires. Les gouverne-

ments ne sont toutefois pas liés par les décisions du BIT, qui ont valeur de symbole. « On veut y contester le caractère anti-associatif et anti-syndical de la loi », explique M. Parent.

La CSQ prévoit enfin des coups d'éclat ponctuels, le 14 mars lors de la reprise des travaux à l'Assemblée nationale, et le 1^{er} mai, jour de la Fête des travailleurs. Mais il n'est pas question de désobéir à la loi au moyen de débrayages sporadiques ou d'opérations de ralentissement de la cadence de travail. De lourdes amendes ont été prévues dans la loi spéciale pour les syndicalistes qui seraient tentés de poursuivre les moyens de pression jugés illégaux.

De toute façon, le contexte social se prête mal à la désobéissance civile, reconnaît M. Parent. « La population est partagée. C'est 50 % en faveur de la loi, 50 % contre. Il faut générer à nouveau de l'intérêt pour le secteur public avant d'aller à l'encontre des dispositions de la loi. »

Le Devoir



Solutions de placement

FONDS Desjardins

Ceci n'est pas seulement un REER

C'EST UNE SOLUTION POUR CHACUN.

SERVICE DIAPASON FONDS DESJARDINS

Avec un taux de satisfaction de 95 %, voilà une option de placement qui fait l'unanimité et qui a vraiment la cote auprès des investisseurs.

Avec une gamme de six portefeuilles diversifiés préétablis pour tous les types d'investisseur, le Service Diapason s'avère une solution idéale pour vous simplifier la tâche dans le choix d'un REER qui correspondra à coup sûr à votre profil et à vos besoins !

- Répartition optimale de votre actif en un seul et même placement
- Rééquilibrage périodique
- Augmentation du potentiel de rendement à long terme
- Diminution de la variabilité de l'investissement

POUR COTISER À VOTRE REER :

- parlez à un conseiller
- faites le 1 800 CAISSES
- visitez le www.desjardins.com/reer



Le calendrier le plus apprécié est maintenant en vente

CALENDRIER GÉANT GUÉRIN 2006

Quantité limitée
Commandez le votre dès maintenant !

13,95\$ (transport et taxes inclus)

GUÉRIN, éditeur née (514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

REER

PREND LES GRANDS MOYENS

Conjuguer avoirs et êtres

LES FONDS DESJARDINS SONT OFFERTS PAR DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC., UNE COMPAGNIE APPARTENANT AU MOUVEMENT DESJARDINS. LES FONDS DESJARDINS NE SONT PAS GARANTIS, LEUR VALEUR FLUCTUE FRÉQUEMMENT ET LEUR RENDEMENT PASSÉ N'EST PAS INDICATIF DE LEUR RENDEMENT FUTUR. UN PLACEMENT DANS UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF PEUT DONNER LIEU À DES FRAIS DE COURTAGE, DES COMMISSIONS DE SUIVI, DES FRAIS DE GESTION ET D'AUTRES FRAIS. VEUILLEZ LIRE LE PROSPECTUS SIMPLIFIÉ AVANT D'INVESTIR.

• LES ACTUALITÉS •

En visite à Montréal

Les Canadiens doivent combattre la discrimination, dit Michaëlle Jean

NELSON WYATT

Dans un vibrant plaidoyer, la gouverneure générale, Michaëlle Jean, a appelé hier les Canadiens à demeurer vigilants pour contrer la discrimination.

Mme Jean, qui a assisté à une cérémonie religieuse marquant le Mois de l'histoire des Noirs à l'Église unie St-James, à Montréal, a été émue par l'interprétation d'une chorale gospel.

L'héritage de l'esclavage hante toujours la mémoire collective du monde, a-t-elle affirmé. «Nous ne pouvons oublier les chemins tracés par ceux qui sont passés avant nous et qui, par leurs mots, leurs actions, leurs souffrances et leurs victoires — nous ont permis, à nous et à d'innombrables autres, d'aspirer à la liberté et d'imaginer un monde plus juste», a-t-elle déclaré, la voix tremblante, en essuyant des larmes.

Au cours de sa brève allocution, elle a évoqué les noms des militantes américaines pour les droits de la personne récemment décédées — celui de Rosa Parks, dont le refus de s'asseoir à l'arrière d'un autobus, en 1955, a donné une nouvelle impulsion au mouvement pour la reconnaissance des droits des Noirs, et celui de Coretta Scott King, l'épouse de Martin Luther King, qui a poursuivi sa lutte contre la ségrégation après l'assassinat du pasteur en 1968.

Le combat contre l'oppression est le combat non d'une seule race mais de tous les hommes et

femmes qui exigent respect et dignité, a-t-elle ajouté devant une foule représentative de la diversité ethnique.

La gouverneure générale, qui a souvent rappelé comment sa famille avait entamé une nouvelle vie au Canada après que ses parents eurent fui la dictature à Haïti, en 1967, a déploré les statistiques montrant que plusieurs jeunes de race noire, à défaut d'autres références, s'identifient à la représentation culturelle de la pauvreté, de la violence, de l'isolement, et ne voient pas d'autre issue pour eux.

«Cette discrimination, qui plonge ses racines insidieuses dans le terreau de l'ignorance et de l'incompréhension, n'a aucunement sa place dans une société où prévalent par-dessus tout les valeurs de respect, d'ouverture et de partage qui sont pour moi souveraines.»

Elle a appelé les Canadiens à se joindre à elle pour créer un plus large dialogue entre les cultures et les générations.

Commentaires prudents

Mme Jean doit rencontrer des politiciens et des groupes communautaires montréalais dans le cadre de sa première visite officielle au Québec depuis son entrée en fonction, à la fin de l'année dernière.

Elle s'est permis un commentaire prudent sur la situation politique au cours d'un entretien avec l'équipe éditoriale du quotidien *Le Soleil*, à Québec, vendredi, affir-



ANNIK MH DE CARUFEL, LE DEVOIR

La gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, a été émue aux larmes hier par l'interprétation d'une chorale gospel, au cours d'une cérémonie religieuse marquant le Mois de l'histoire des Noirs à l'Église unie St-James, à Montréal.

mant que la défection du ministre du Commerce international David Emerson — des libéraux aux conservateurs — était un «cas de conscience».

Elle a aussi décrit le premier

ministre Stephen Harper comme «très méthodique», quelqu'un qui «prend le rôle de chef d'État très au sérieux».

Presse canadienne

Semaine désastreuse pour Harper

Les libéraux rêvent déjà à leur retour au pouvoir

JOAN BRYDEN

Ottawa — Après avoir observé la première semaine désastreuse du nouveau régime conservateur de Stephen Harper, les libéraux rêvent déjà de revenir au pouvoir.

Trois semaines seulement après avoir essuyé la défaite, les libéraux se demandent ouvertement si le gouvernement minoritaire de M. Harper passera l'année. Et les militants libéraux pressent les dirigeants du parti d'accélérer la sélection d'un nouveau chef de manière à ce que leur formation soit prête aussi tôt que possible en prévision d'élections.

«Nous sommes, je dirais, revigorés et stimulés», a commenté le leader intérimaire Bill Graham en entrevue, après une semaine inaugurale marquée par la controverse. Il a promis que les libéraux s'opposeraient à toute mesure qui ne serait pas dans l'intérêt du Canada et des Canadiens, même si cela veut dire renverser le gouvernement conservateur. Et vu la façon dont ils prennent leurs décisions, cela pourrait bien arriver plus tôt que prévu, a-t-il ajouté.

M. Harper a suscité la controverse par certaines de ses nominations au cabinet, lesquelles ont semé le doute sur sa promesse électorale de diriger une administration plus transparente et plus respectueuse de l'éthique. Il a particulièrement choqué son propre groupe parlementaire en nommant le transfuge libéral David Emerson ministre du Com-

merce international et l'organisateur du parti Michael Fortier au Sénat et au délicat portefeuille des Travaux publics.

D'autres nominations au conseil des ministres ont suscité des questions d'ordre éthique, comme celle de Gordon O'Connor, ancien lobbyiste pour des fournisseurs d'équipement militaire, comme ministre de la Défense.

Tout au long de la dernière semaine, des députés conservateurs déçus ont exprimé discrètement leur désaccord, tandis que des militants conservateurs se déchaînaient dans des blogues, sur Internet, contre les nominations au cabinet, et notamment sur le caractère hypocrite et opportuniste, selon eux, de la défection de M. Emerson quelques jours à peine après sa réélection sous la bannière libérale.

Les libéraux jubilent

En réunion à la fin de la semaine dernière, des libéraux avaient du mal à contenir leur jubilation devant les remous qui secouaient les rangs conservateurs. «C'est la plus courte lune de miel d'un gouvernement dans toute l'histoire canadienne», a gloussé l'ex-vice-premier ministre John Manley.

M. Manley est l'un des quatre candidats potentiels qui ont décliné toute participation à la course à la succession de Paul Martin. Celui-ci a annoncé son intention de remettre sa démission comme chef du parti immédiatement après la défaite libérale au scrutin du 23 janvier dernier. M. Manley a assuré à la *Presse canadienne* qu'il n'avait pas changé d'idée, malgré les perspectives subitement plus encourageantes pour les libéraux.

L'exécutif national libéral doit se réunir à la mi-mars pour fixer la date de la tenue du congrès au leadership, qui pourrait se tenir dès novembre ou être repoussé jusqu'en mars 2007. Steven MacKinnon, le directeur national, a reconnu qu'avec le départ cahoteux des conservateurs beaucoup de libéraux faisaient pression pour que le choix se porte sur une date rapprochée.

Presse canadienne

Francophonie

Menzies soulagé

Ottawa — Le député conservateur Ted Menzies, unilingue anglais, est soulagé de constater qu'il n'aura pas à assumer de responsabilités en matière de francophonie ou de langues officielles à titre de secrétaire parlementaire de Josée Verner.

Quant à lui, Deepak Ohrai, de Calgary, ne s'occupera pas de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

À la suite de l'assermentation des nouveaux secrétaires parlementaires, vendredi, les deux députés semblaient s'être retrouvés avec de curieuses responsabilités. Il aura fallu une journée pour éclaircir la situation.

M. Menzies, producteur de blé de l'Alberta, a prêté serment à titre de secrétaire parlementaire de Josée Verner, ministre de la Coopération internationale de même que ministre de la Francophonie et des langues officielles.

M. Ohrai a de son côté été prêté serment à titre de secrétaire parlementaire de Peter MacKay, ministre des Affaires étrangères, également responsable de l'APECA.

Étonné

M. Menzies, qui a été porte-parole de l'opposition en matière de coopération internationale, a été surpris lors de sa prestation de serment, tandis qu'un fonctionnaire énumérait tous les titres de Mme Verner. «J'étais un peu étonné, c'est le moins que l'on puisse dire», a-t-il affirmé samedi.

Le député a dit craindre de ne pas être en mesure d'accomplir les tâches lui étant imparties, en raison de sa maîtrise limitée de la langue française. «Je peux comprendre assez bien le français lors d'une conversation, mais je n'ai pas encore eu le courage de le parler», a-t-il affirmé.

Lorsque des journalistes et des députés de l'opposition ont jugé incongru qu'un anglophone se retrouve avec des responsabilités en matière de francophonie, M. Menzies s'est engagé à reprendre ses cours de français et à faire de son mieux. Il a cependant rapidement appris que sa responsabilité première serait d'épauler Mme Verner au chapitre de la coopération internationale. «Voilà certainement une compétence que je peux apporter», a-t-il déclaré. «Nous avons eu un problème de communication», a ajouté le député.

Presse canadienne

Sous-payée.
Tout comme vous.



Golf CL

0\$ Première mensualité* 0\$ Dépôt de sécurité À partir de 189\$ Par mois* Location 51 mois

C'est fou ce que vous avez en commun avec la Golf. Exactement comme vous, elle en donne vraiment beaucoup pour ce qu'elle est payée : plaisir de conduite, allure dynamique et équipement de série incluant un système audio à huit haut-parleurs, deux coussins gonflables avant et deux latéraux avant¹, des freins à disque aux quatre roues avec ABS, une garantie limitée pare-chocs à pare-chocs de 4 ans ou 80 000 kilomètres² et une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 kilomètres² sur le groupe motopropulseur.

Venez en abuser dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Volkswagen.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?



1 888 ROUTE VW | vw.ca

Remise de 500 \$ pour nouveaux diplômés collégiaux et universitaires. Certaines conditions s'appliquent.

*Première mensualité gratuite jusqu'à concurrence de 250 \$ (taxes incluses). L'offre s'applique à une Golf CL 2006 de base, à essence, 5 vitesses, neuve, en stock. Photo à titre indicatif seulement. Acompte de 2 575 \$. Frais de transport et de préparation inclus. Taxes, immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (jusqu'à 46 \$), frais administratifs du concessionnaire (le cas échéant) et frais de 12 ¢ du kilomètre après 85 000 km en sus. Sous réserve de l'approbation du crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offre en vigueur à partir du 13 janvier 2006. Cette offre est d'une durée limitée et peut être retirée en tout temps sans préavis. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et un échange entre concessionnaires peut donc être requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Ne s'applique qu'aux locations faites à des particuliers. Les coussins gonflables agissant uniquement comme système de retenue supplémentaire et ne se déploient pas lors de tous les accidents. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité. Les enfants doivent toujours prendre place à l'arrière et être maintenus par un système de retenue adapté à leur taille et à leur âge. Selon la première éventualité. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire.

• LES ACTUALITÉS •

Caricatures du prophète Mahomet

La vigueur de la grogne fléchit

La vigueur de la grogne suscitée par les fameuses caricatures du prophète Mahomet semble avoir légèrement fléchi. Les nombreuses manifestations qui se sont tenues un peu partout dans le monde au cours de la fin de semaine se sont généralement déroulées dans le calme, tandis que les appels à la retenue et au dialogue des dirigeants politiques se sont multipliés.

Le Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère, Javier Solana, est d'ailleurs attendu aujourd'hui en Arabie saoudite pour tenter d'apaiser la colère dans le monde musulman. Il sera reçu à Riyad par le roi Abdallah et le chef de la diplomatie saoudienne Saoud Al-Fayçal. Il s'entretiendra aussi avec le secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique, le Turc Ekmeleddin Ihsanoglu.

M. Solana se rendra ensuite en Égypte pour y rencontrer le président Hosni Moubarak, avant de partir pour la Jordanie et les Territoires palestiniens. Il terminera son marathon diplomatique en Israël, pour y rencontrer la nouvelle ministre des Affaires étrangères de l'État hébreu, Tzipi Livni.

Invitant tout un chacun au « dialogue et à la compréhension », le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a pour sa part appelé hier à la « désescalade » dans l'affaire des caricatures de Mahomet, et à l'abandon de la « diplomatie du mégaphone ». Il doit également rencontrer le président américain George W. Bush aujourd'hui à ce sujet. Commentant les dessins satiriques publiés en septembre dernier dans le quotidien danois Jyllands-Posten, à l'origine des protestations dans le monde musulman, M. Annan s'est dit « surpris », les jugeant « manquant de sensibilité, et plutôt offensants, offensants dans le sens où ils ont traité d'une religion qui a plus d'un milliard d'adeptes dans le monde ».

Appel de Condoleezza Rice

La secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice a elle aussi averti des risques de dérapage dans l'affaire des caricatures de Mahomet et a appelé les gouvernements, notamment ceux d'Iran et de Syrie, à « agir de manière responsable ». « Si les gouvernements ne font pas preuve de responsabilité dans leurs agissements, on peut se retrouver confronté à un sentiment d'affront qui pourrait devenir incontrôlable. Tout particulièrement si le phénomène d'incitation se poursuivait, cela pourrait devenir incontrôlable », a déclaré Mme Rice.

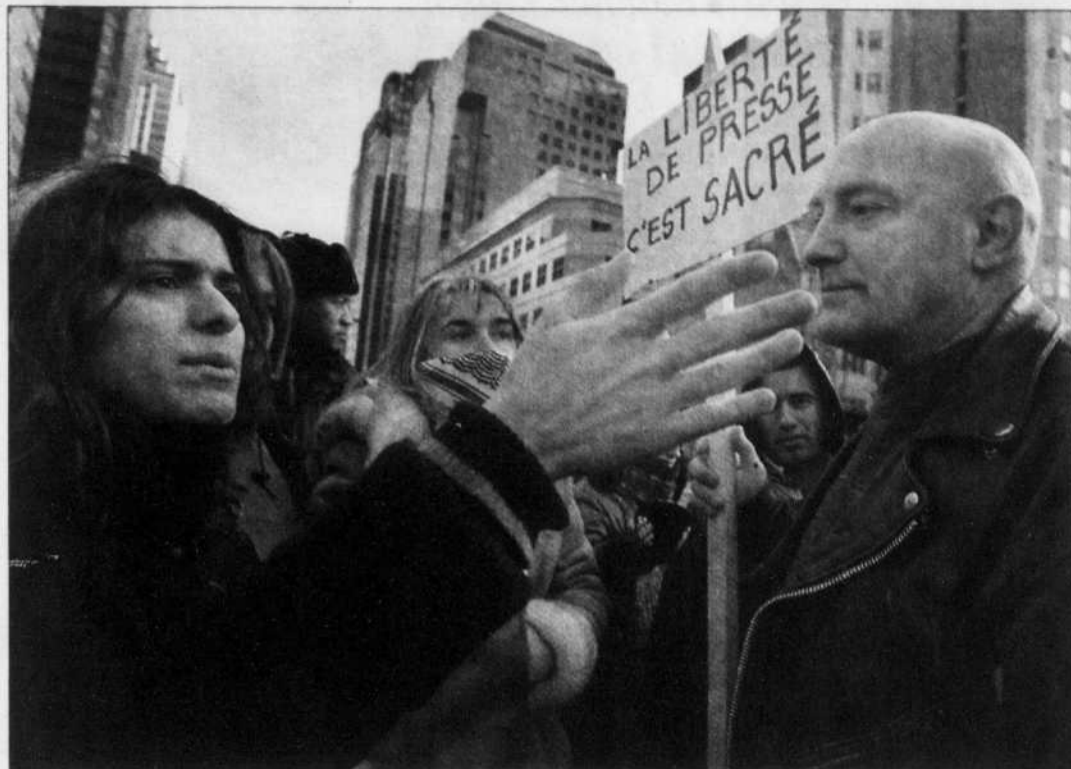
Un message bien reçu par certains. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Hamid Reza Asefi, a déclaré que les missions diplomatiques devaient être respectées « pour empêcher les ennemis de profiter de la situation pour justifier la déplorable initiative survenue dans certains pays européens ».

Le chef d'État libyen, Mouammar Khadafi, a toutefois adopté un ton beaucoup plus tranché. Les « gens qui sont à l'origine de ces caricatures et les publient [...] sont des infidèles », a déclaré le dirigeant libyen au quotidien régional allemand Neue Ruhr Zeitung, dans cet entretien reproduit dans un communiqué diffusé hier soir.

Interrogé sur ce qu'il fallait faire pour réduire les tensions suscitées par la publication de ces caricatures, M. Khadafi a répondu : « Des changements sont nécessaires dans le système scolaire européen. Là, on met en accusation l'islam, et en plus, on encourage à le haïr ».

Les manifestations se poursuivent

Par ailleurs, au moins 30 000 musulmans ont manifesté hier dans la ville turque à majorité kurde de Diyarbakir, où la foule séparée en



Un groupe de citoyens défendant le caractère « sacré » de la liberté de presse a tenu une contre-manifestation hier, au centre-ville de Montréal, alors que défilaient environ un millier de personnes protestant contre les caricatures du prophète Mahomet.

deux, hommes d'un côté, femmes voilées de la tête aux pieds de l'autre, a scandé « Dieu est grand! » et a récité des versets du Coran. Dans l'ouest du pays, quelque 150 ultranationalistes ont lancé des œufs sur la façade du consulat de France à Istanbul aux cris de « Vengeance! ».

Samedi, une manifestation a réuni environ un millier de personnes à Montréal, à l'appel de l'imam Saïd Jaziri, de la mosquée al-Qods. Ceux-ci ont protesté dans le calme, à l'instar des autres marches qui ont lieu la même journée dans le monde. Quelque 10 000 personnes

ont défilé en France, dont 7200 à Paris et plus de 2200 à Strasbourg, à l'appel d'associations musulmanes. À Londres, environ 10 000 personnes se sont rassemblées à Trafalgar Square. La manifestation, à l'appel du Conseil musulman de Grande-Bretagne, avait reçu le soutien du maire de Londres, Ken Livingstone. Sur les pancartes brandies par les manifestants, on pouvait lire « Unis contre l'islamophobie et l'incitation » ou « Mahomet, symbole de la liberté et de l'honneur ».

Dans le monde musulman, où un certain apaisement a été obser-

vé samedi, les partis islamiques du Pakistan ont toutefois appelé à une grève générale début mars pour protester contre la publication des caricatures en Europe. En Algérie, les directeurs de deux hebdomadaires ont pour leur part été placés en détention pour avoir reproduit certains des dessins controversés, une arrestation jugée « absurde et dangereuse » par l'organisation Reporters sans frontières.

Le Devoir
Avec Associated Press,
l'Agence France-Presse
et Reuters

À vélo pour Kyoto malgré l'hiver

ALEXANDRE SHIELDS

L'organisme Environnement jeunesse, un réseau environnemental de jeunes du Québec, a donné hier le coup d'envoi d'une « action nationale » de cyclistes afin de dénoncer l'inaction du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques, mais aussi l'élection des conservateurs de Stephen Harper, un parti « nettement défavorable au Protocole de Kyoto ».

Malgré le froid mordant du mois de février, 28 jeunes divisés en trois équipes de cyclistes ont donc quitté hier Montréal, Sherbrooke et Baie-Sainte-Catherine pour se rendre au Parlement de Québec, une randonnée hivernale de plus de 300 km.

« Les jeunes Québécois, dont la priorité est l'environnement, exigent aujourd'hui le même leadership de la part de leur gouvernement et le même engagement à ne pas compromettre leur avenir, en prenant au sérieux les recommandations qui lui seront livrées et en y donnant suite », a souligné le directeur de l'organisme, Eloi Lepage.

À leur arrivée, mercredi, les cyclistes devraient être reçus par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas Mulcair. Ils lui remettront les recommandations des jeunes, notamment le dépôt immédiat d'un plan d'action respectant l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 6 % par rapport aux niveaux de 1990. Ils présenteront aussi une « pétition-action » signée par des jeunes s'engageant à effectuer des gestes concrets pour lutter contre les changements climatiques.

Le Devoir

EN BREF

Lutte contre la prostitution : nouvelle méthode

Edmonton — Deux ans après avoir déposé une loi devant permettre à la police de saisir les véhicules d'hommes sollicitant les services de prostituées dans la rue, l'Alberta est maintenant prête à l'appliquer. Le ministre du Transport de la province, Lyle Oberg, a fait savoir que le gouvernement promulguerait la loi ce printemps, au grand soulagement des résidents des quartiers aux prises avec la prostitution. En vertu de la loi, les gens qui perdront leur véhicule pourront le récupérer en suivant des cours portant sur les maux causés par la prostitution. — PC

Révolte des électeurs

David Emerson entend rester en poste

Des centaines de personnes outrées par le passage de l'ex-libéral David Emerson parmi les rangs des conservateurs ont manifesté à Vancouver, samedi, traitant le nouveau ministre de « traître ».

Dans l'auditorium bondé d'une école secondaire de la circonscription de Vancouver-Kingsway, les manifestants ont laissé libre cours à leur colère, affirmant que leurs votes, lors du scrutin fédéral du 23 janvier, avaient perdu de leur sens à la suite de la défection de M. Emerson, qui a changé de camp afin d'accepter un poste de ministre au sein du cabinet du premier ministre Stephen Harper, deux semaines plus tard.

Kerry Galloway, qui a reconnu ne pas voter régulièrement, a expliqué qu'après mûre réflexion et beaucoup de recherche, il avait décidé de donner sa voix au Parti libéral du Canada (PLC).

« Puis, quelques semaines plus tard, j'ai découvert que mon vote avait été changé, que j'avais été privé du droit électoral, que mon vote avait été transformé en vote pour une série de politiques diamétralement opposées à celles

pour laquelle j'avais inscrit un X », a-t-il lancé sous les applaudissements des protestataires. Une autre manifestante, Alice Edge, a quant à elle réclamé la tenue d'une élection complémentaire.

Malgré les pressions de plus en plus fortes pour qu'il démissionne, le ministre David Emerson n'a pas l'intention de quitter son poste. Lors d'un entretien accordé vendredi au réseau CBC, le ministre a en effet déclaré : « Non, je ne vais pas démissionner. » Il répète aussi que les règles parlementaires permettent aux députés de changer de parti, rappelant que plusieurs l'ont fait dans le passé.

Le NPd, qui entend déposer un projet de loi privé pour forcer les transfuges à démissionner de leur poste de député, exige la tenue d'une enquête du commissaire à l'éthique. Même au caucus conservateur, on critique la décision du chef et premier ministre Stephen Harper.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

Destinations

Votre prochaine réunion d'affaires!

... un rendez-vous délectable.

L'EAU À LA BOUCHE
HOTEL-RESTAURANT

3003, boulevard Sainte-Adèle,
Sainte-Adèle
Québec, Canada J1B 2N6
Tél. (450) 229-2991
Fax (450) 229-7573
www.leadatlabouche.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514-985-3456 jdebilly@ledevoir.com



À l'heure de l'éolien Restons maîtres chez nous !

En 62, fort de l'appui des Québécois, le gouvernement de Jean Lesage a nationalisé la production d'électricité au Québec.

La décision d'être « maîtres chez nous » a été payante. Nous sommes passés maîtres en production électrique. Nous avons créé un formidable outil de développement qui nous rapporte à tous. Nous avons assuré notre sécurité énergétique. Et nous avons l'électricité à des tarifs parmi les plus bas en Amérique du Nord.

Tous nos premiers ministres depuis Jean Lesage, de Daniel Johnson à René Lévesque en passant par Robert Bourassa, ont compris ça. Tous, sauf Jean Charest.

Le gouvernement Charest cède à des intérêts privés la production éolienne d'électricité et plusieurs petits barrages.

Du coup, il nous ramène 44 ans en arrière...

La production de notre électricité doit rester l'affaire de tous les Québécois.

Restons maîtres chez nous !



Syndicat des techniciens d'Hydro-Québec



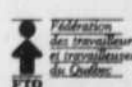
Syndicat des employés « side métiers » d'Hydro-Québec



Syndicat des employés et de techniciens professionnels et de spécialistes d'Hydro-Québec



Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec



Ce document a bénéficié du soutien financier du Fonds de défense du SCFP. www.restonsmaîtrescheznous.qc.ca

LA GESTION DE SOI DANS LES ORGANISATIONS

Martin DE WAELE
Jean MORVAL
Robert SHEITOYAN

LA GESTION DE SOI DANS LES ORGANISATIONS

Un outil de prévention et de réflexion

182 pages - 34,05 \$

GUERIN, éditeur inc. (514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies. Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

HIGH 5

Par un collectif d'auteurs
Directrice de la collection
Marthe POULIN

HIGH 5

ANGLAIS LANGUE SECONDE
1^{re} année du 1^{er} cycle du secondaire

MILES AWAY FROM ORDINARY

224 pages - 39,95 \$

LIDEC inc. (514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies. Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

COMMENT VA TA VIE ?

Par un collectif d'auteurs
Sous la direction de Jean-Marie DEBUNNE

COMMENT VA TA VIE ?

Comment va ton monde ?

Enseignement moral pour le 1^{er} cycle du secondaire

Manuel-Cahier - 15,75 \$ chacun

Les éditions LA PENSÉE (514) 848-9042

En vente dans toutes les librairies. Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

• LES ACTUALITÉS •

Léopold Senghor, le père du Québec moderne?

Selon le journaliste français Jean-Michel Djian, le poète-président aurait fortement contribué à la naissance de l'identité québécoise

MICHEL DOLBEC

Paris — Père de la Francophonie, Léopold Senghor, qui aurait eu 100 ans cette année, est-il aussi celui du Québec moderne?

Le journaliste français Jean-Michel Djian, qui vient de consacrer un livre au «poète-président», n'est pas loin de le croire. Selon l'auteur de *Léopold Sédar Senghor, genèse d'un imaginaire francophone*, paru chez Gallimard, il apparaît en effet «incontestable» que Senghor a contribué à la naissance de l'identité québécoise, en «décomplexant» les Québécois en ce qui a trait à leur propre langue.

«Senghor a permis à l'intelligentsia québécoise de sortir de son face-à-face linguistique obsessionnel avec la France», explique M. Djian. Il a aidé les Québécois à comprendre que la langue française était un patrimoine universel et qu'ils avaient le droit de faire valoir leur identité francophone. La loi 101 est peut-être le fruit de cette prise de conscience.

Toute la Francophonie célèbre cette année le centenaire de la naissance de Léopold Senghor, décédé en 2001. Poète de la négritude, premier président du Sénégal indépendant, «humaniste intégral» appelant de ses vœux une «civilisation de l'universel», le personnage était multiple, complexe, «pétri de contradictions». Les raisons de saluer la mémoire de cet amoureux de la langue française sont donc nombreuses.

Allocution historique

Au Québec, une vingtaine de manifestations (expositions, colloques, lectures) sont prévues tout au long de l'année. L'une d'elles soulignera le quarantième anniversaire du discours historique que l'auteur des «Hosties noires» prononça le 24 septembre 1966 à l'Université Laval, dont il venait d'être fait docteur *honoris causa*.

Dans cette allocution, dont on ne mesure pas toujours la portée, Sen-

ghor jeta les bases de son ambitieux dessein francophone, auquel il tint jusqu'au bout à associer le Québec, malgré l'opposition farouche de Pierre Elliott Trudeau.

«Le seul principe incontestable sur lequel la Francophonie repose est l'usage de la langue française», avait-il proclamé. *La Francophonie ne sera pas, ne sera plus enfermée dans les limites de l'Hexagone.*

Inédites, ces paroles avaient eu à l'époque un impact considérable.

«Imaginez la profonde joie des Québécois entendant ce jugement d'un maître. C'était comme une reconnaissance de leur personnalité», disait-il y a quelques semaines à Paris le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, Abdou Diouf.

Jean-Michel Djian tient ces discours pour «un des plus beaux» prononcés par Léopold Senghor. «Senghor trouve son prestige intellectuel à l'Université Laval», note l'ancien rédacteur en chef du *Monde de l'Éducation*. C'est à partir de ce moment qu'il passe de

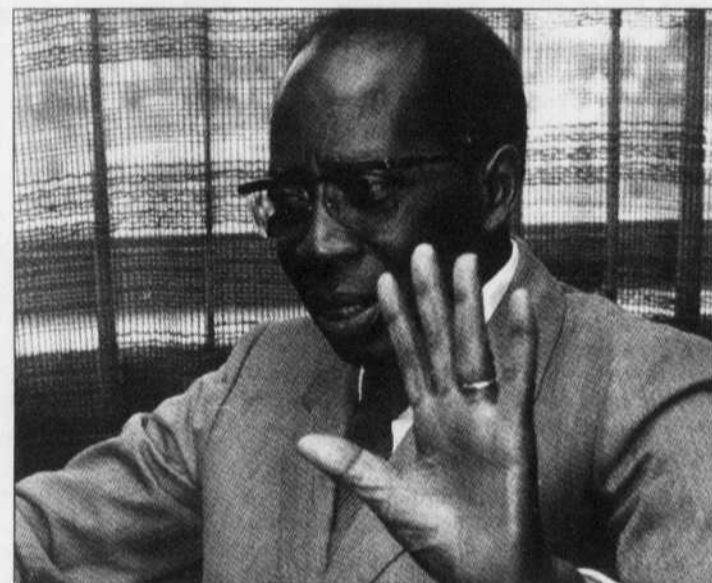
«négritude à la Francophonie.» Richement illustré, *Genèse d'un imaginaire francophone* ne raconte pas l'histoire des institutions francophones, pas plus qu'il ne revient sur les guerres de drapeaux entre Ottawa et Québec, qui ont retardé la tenue du premier sommet.

Passion pour la langue française

Refusant la posture du biographe, Jean-Michel Djian cherche plutôt à «éclairer autrement» le personnage de Léopold Senghor (et y arrive de manière passionnante), en prenant pour fil conducteur sa passion pour la langue française. «Cette histoire d'amour a nourri son œuvre et a façonné l'homme politique», souligne le journaliste. Pour lui, la puissance de la langue était une arme.

Léopold Sédar Senghor est décédé le 20 décembre 2001. Il avait vu le jour le neuf octobre 1906 à Joal, une petite ville côtière du Sénégal.

Presse canadienne



Léopold Sédar Senghor lors d'une de ses visites à Québec.



KEITH BEDFORD REUTERS

Un chasse-neige à Central Park, hier à New York, où les chutes de neige ont dépassé les 68 cm, fracassant ainsi un record établi en 1947.

Des chutes de neige records dans le nord-est des États-Unis

Le nord-est des États-Unis était hier recouvert par un épais manteau blanc, après des chutes de neige qui ont atteint jusqu'à 60 cm, les premières d'importance depuis le début de l'hiver, perturbant le trafic aérien et privant d'électricité plus de 200 000 personnes.

La ville de New York a enregistré un record de chute de neige en une seule journée avec un total de 68,3 cm de poudreuse mesurée hier après-midi à Central Park au cœur de la ville, a annoncé à l'AFP un responsable des services de météorologie nationale. Cette épaisseur de neige bat le précédent record établi les 26-27 décembre 1947, lorsqu'il était tombé 67 centimètres de neige, a précisé Bruce Sullivan.

La tempête a également causé des problèmes dans les provinces maritimes, où étaient attendus une vingtaine de centimètres de neige. Un certain nombre de départs à partir de l'aéroport international de Halifax à destination des États-Unis ont dû être annulés.

Des aéroports dans les trois grandes villes du nord-est — Boston, New York et Washington — ont dû fermer hier matin, causant une totale désorganisation du trafic aérien avec plusieurs centaines de vols retardés, dérotés ou annulés.

Quelque 220 000 personnes de la Virginie au Massachusetts ont été privées d'électricité dont plus de 100 000 dans l'État du Maryland proche de la capitale, ont indiqué les compagnies d'électricité locales.

Les habitants des grandes villes de la côte est, qui s'attendaient à ces chutes de neige, ont réagi dans le calme. A New York, un couple déblayait dans la bonne humeur la neige de leur voiture. «Il y a quelques jours, il faisait encore 10-12 °C. Maintenant il neige, mais on était bien préparé», expliquent David et Tereza Silvermann.

Dans le quartier commerçant de Soho, habituellement très fréquenté le dimanche, les passants étaient peu nombreux et plusieurs magasins étaient fermés.

Le maire de New York Michael Bloomberg a appelé sur les chaînes de télévision locales les habitants de sa ville à être prudents et à éviter de sortir, s'engageant à ce que tout soit en ordre aujourd'hui pour l'heure de la réouverture des bureaux. Le métro de la ville fonctionnait normalement.

À New York comme à Washington, les chasse-neige et les ouvriers munis de pelles étaient à pied d'œuvre dès hier matin tôt. En milieu de journée, les grands axes étaient dégagés.

Après un hiver jusqu'à présent particulièrement doux, les enfants s'en donnaient à cœur joie, improvisant des pistes de luge sur tous les terrains en pente. Des skieurs de fond sont apparus dans les rues des faubourgs de Washington.

Aéroports fermés

Mais, dans le ciel, la désorganisation était totale du fait de la fermeture des grands aéroports de la région.

La Guardia, John F. Kennedy, et Newark International dans le New Jersey, trois grands aéroports qui desservent la ville de New York, ont été fermés ainsi que l'aéroport Reagan National de Washington, selon les autorités américaines de l'aviation civile (FAA). De nombreux petits aéroports de la région ont également été fermés au trafic.

Quelques aéroports devaient rouvrir l'après-midi. Mais en milieu de journée seul l'aéroport Reagan National de Washington avait rouvert ses pistes, selon la FAA.

Cette première tempête de neige, qualifiée de «majeure» par les services de la météorologie nationale, est accompagnée de vents soufflant à quelque 120 km/h.

«C'est une situation dangereuse et qui peut mettre en danger des vies humaines», préviennent les services de météo sur leur site Internet, qui appellent la population à la prudence devant le risque de verglas.

Des alertes pour de nouvelles tempêtes de neige ont été lancées à Boston, New York et dans l'est de l'État du Maine. Des inondations sont à craindre le long de la côte des États du Massachusetts et de Rhode-Island, selon les services météo.

Les liaisons ferroviaires ont également été perturbées en raison d'arbres cassés par le poids de la neige et qui sont tombés sur les voies. Cinq trains rapides ont été annulés entre Washington et New York, selon la compagnie Amtrak.

Agence France-Presse

LES REER D'ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC VONT VOUS SURPRENDRE PLUS SÉCURITAIRES QUE VOUS NE L'IMAGINEZ

BONI DE 1% la première année pour les nouveaux fonds REER*

Obligations à taux progressif • Obligations à taux fixe • Obligations boursières

1 800 463-5229

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ainsi que les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Épargne Placements Québec

LEPPM Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation

KYOTO et les États fédérés

Comment les défis liés à la protection de l'environnement et à l'application du Protocole de Kyoto influencent-ils les États fédérés dans la mise en place de politiques publiques ?

Table ronde organisée par le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation (LEPPM) et l'École nationale d'administration publique (ENAP)

Mardi 21 février 2006 de 14 h à 17 h
École de technologie supérieure
1100, rue Notre-Dame Ouest, Montréal
Amphithéâtre A-1170

Animateur : Yanick Villedieu, Radio Canada
Inscription obligatoire : 418 641-3000, poste 6467
Coût : 46 \$ (étudiants : 34,50 \$; étudiants ENAP : 23 \$)

L'ENAP, l'université de l'administration publique

LE LUNDI DE 13H À 14H L'EMPLOI DU TEMPS AVEC LOUIS-RENÉ BEAUDIN MAGAZINE PLEIN EMPLOI

101,5 Radio-Montréal

Visitez le www.cibl.cam.org

ÉCONOMIE



PERSPECTIVES

Affamer la bête

Le gouvernement américain accumule les déficits, et cela ne semble pas près de changer. Les baisses d'impôt ont beau en être grandement responsables, l'administration Bush continuera de les défendre bec et ongles, convaincue que c'est le meilleur moyen de maintenir la prospérité. Mais rien de tout cela n'est certain, ni l'efficacité des baisses d'impôt ni leur objectif véritable.

Le président Bush a présenté, la semaine dernière, ce qu'il voudrait être le prochain budget du gouvernement fédéral américain. Totalisant 2770 milliards de dollars américains, ce budget ferait la part belle aux dépenses militaires (+6,9%) et de sécurité intérieure (+1,3%), et réduirait les budgets discrétionnaires d'un ensemble de programmes allant de l'assurance maladie pour les plus pauvres (Medicare) à l'éducation, en passant par les subventions agricoles et les parcs nationaux. Il se conclurait par un déficit record de 423 milliards. Ce déficit irait ensuite en descendant pour ne plus être que de 208 milliards en 2009, à condition que l'on ne dépense plus un cent en Irak et en Afghanistan à partir de 2007, et que l'on trouve rapidement le courage et le moyen de mettre un peu d'ordre dans le système fiscal américain.



Eric Desrosiers

À l'entrée en fonction de George Bush comme président, en janvier 2001, on prévoyait que les surplus budgétaires du gouvernement fédéral totaliseraient 5600 milliards de 2002 à 2011. On prévoit maintenant que les déficits des cinq prochaines années totaliseront 2200 milliards. Selon les estimations du Bureau du budget du Congrès, seulement 8% du déficit réalisé en 2005 pourra véritablement être attribué à des événements extérieurs ou à des perturbations économiques, le reste tiendrait aux priorités budgétaires de la Maison-Blanche et du Congrès.

Parmi ces choix, il y a évidemment la guerre en Irak qui a coûté, à elle seule, près de 100 milliards par an depuis 2003. Il y a aussi, et surtout, les baisses d'impôt du premier mandat de l'administration Bush qui auront principalement profité aux familles les plus aisées et qui auront coûté, au gouvernement, un total de 1800 milliards de 2001 à la fin 2010. Elles coûteront 1300 milliards supplémentaires durant les cinq années suivantes, si les vœux de George Bush sont exaucés et si l'on reconduit toutes ces baisses d'impôt censées s'éteindre en 2010 au plus tard.

Le déficit, cette année, aurait été bien plus lourd encore n'eût été la croissance économique qui a été plus forte que prévu. C'est la preuve que les baisses d'impôt sont efficaces et que l'on n'aurait pas les moyens de s'en passer, a déclaré le directeur du budget de George Bush, Joshua Bolten.

Il est vrai que l'économie américaine s'est montrée remarquablement vigoureuse dernièrement, avec une croissance du PIB de 4,2% en 2004 et 3,5% en 2005, et un taux de chômage d'à peine 4,7% en janvier, tout près du record établi dans les années Clinton. Les baisses d'impôt n'y seraient toutefois pas pour grand-chose.

De l'économie à la politique

Il y a des mythes qui sont tenaces, ont commenté plusieurs analystes économiques américains la semaine dernière. L'un d'eux veut que ce soient les importantes baisses d'impôt décrétées par le président Ronald Reagan qui ont permis au pays de se

sortir de la terrible crise économique du début des années 80. L'explication en serait simple: une réduction du fardeau fiscal permettrait aux ménages et aux entreprises de dépenser plus, ce qui fait rouler l'économie. Elle encouragerait aussi l'effort et l'innovation parce qu'une plus grande part de leurs retombées resterait dans les poches de leurs auteurs. Ce moyen serait tellement efficace que même les gouvernements en sortiraient gagnants, la baisse des taux d'imposition étant compensée par l'augmentation des recettes attribuable à la plus grande croissance économique.

Le problème est qu'aucune recherche économique sérieuse n'a jamais permis, aux États-Unis, de montrer que des baisses, ou des hausses d'impôt, avaient eu un impact significatif sur la croissance. Les baisses d'impôt et l'augmentation des dépenses militaires des années Reagan ont sans doute aidé un peu, selon la bonne vieille théorie keynésienne, mais la croissance durant ce cycle économique n'a pas été plus forte que durant le cycle précédent. En fait, s'il y a une période où des records de croissance ont été battus, c'est durant les années Clinton alors que l'on faisait exactement le contraire, c'est-à-dire augmenter les impôts.

La seule certitude, concluaient récemment les chercheurs du Brookings Institution, est que des baisses d'impôt nuisent à la croissance économique à long terme si elles ne s'accompagnent pas de réductions équivalentes des dépenses gouvernementales et se traduisent plutôt par des déficits récurrents. Ce qui est exactement le cas aujourd'hui aux États-Unis.

Pour le moment, le déficit n'est pas encore dramatique, à 3,2% du PIB, notent les experts. Le problème est que personne ne voit comment le gouvernement américain trouvera les moyens de le réduire, soit en diminuant les dépenses, soit en annulant ses baisses d'impôt. Ça tombe mal parce que si l'on n'y parvient pas en cette période de forte croissance, la tâche sera encore plus ardue lorsque viendra l'inévitable ralentissement économique. Et cela, c'est sans parler du jour où il fera face, aux États-Unis comme ailleurs, au choc démographique lié au vieillissement des baby-boomers.

Selon les nombreux critiques des politiques économiques de la Maison-Blanche, toutes ces discussions sur leurs fondements théoriques et leur efficacité pratique passent tout simplement à côté de la question.

Selon eux, le président Bush et ses conseillers n'ont, eux-mêmes, jamais réellement cru en cette théorie voulant que les baisses d'impôts se remboursent d'elles-mêmes grâce à la croissance économique qu'elles généraient. Sorties tout droit du bréviaire néoconservateur, leurs baisses d'impôt n'auraient pas d'objectif économique, mais seraient l'application d'un mot d'ordre politique bien connu: «il faut affamer la bête». C'est-à-dire priver le gouvernement de revenu jusqu'à ce que le poids des déficits récurrent ne laisse pas d'autre choix que de réduire ses dépenses, et donc sa taille. Point.

La ville de Houston replonge malgré elle dans l'affaire Enron

ÉRIC LESER

«L'écirque a commencé. La ville n'est pas près d'oublier Enron», déclare

Kevin Whited, chroniqueur sur le Houston Blog de la vie politique et mondaine de Houston. Il souligne les sentiments ambigus de la métropole texane envers Enron, ses dirigeants et leur procès qui a commencé lundi dernier, le plus médiatique de l'histoire de la ville.

Des centaines de journalistes, de photographes, de cameramen et de policiers se bousculent aux abords du tribunal fédéral où des dizaines de chaînes de télévision ont installé leurs camions de retransmission. Des curieux guettent, matin et soir, le passage des accusés. Parmi eux, d'anciens employés qui ont tout perdu, comme Chris Harrison qui souhaite voir punis ceux qu'elle accuse «de s'être enrichis même quand l'entreprise s'effondrait».

Mais la ville a aussi envie de tourner la page. Son économie est florissante. L'argent de l'or noir coule à flot dans la capitale mondiale de l'industrie pétrolière, une ville créée par les «wildcaters», ces foreurs sauvages prêts à tout pour faire fortune. Dans ce contexte, la cité cherche maintenant la respectabilité.

Voilà notamment pourquoi Kenneth Lay, président et fondateur du courtier en énergie Enron, et Jeffrey Skilling, l'ancien directeur général, qui comparaisaient depuis une semaine devant une cour criminelle fédérale, sont détestés.

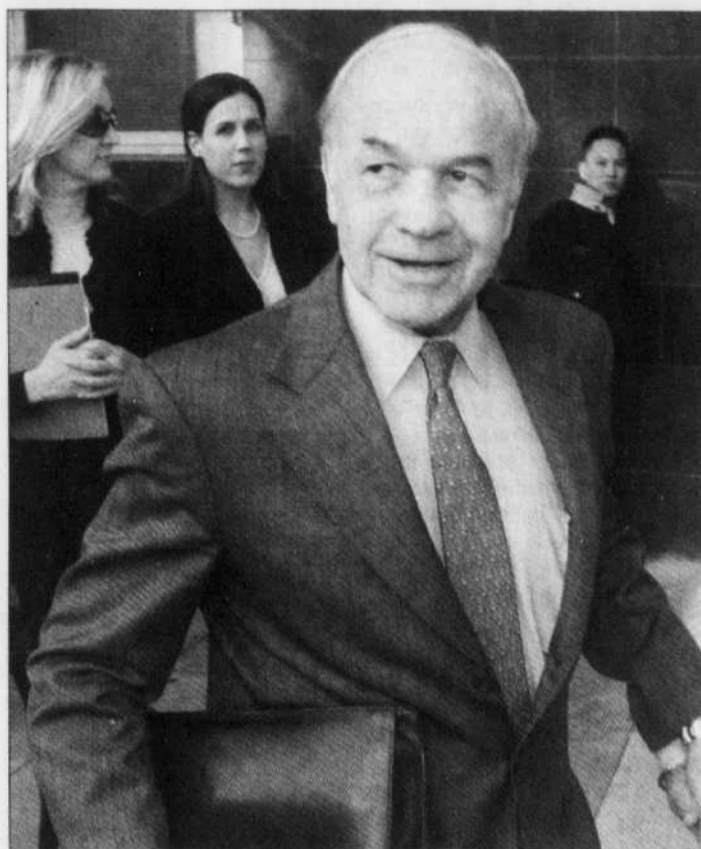
Il y a cinq ans pourtant, l'un et l'autre étaient des héros. M. Lay déversait une pluie de dollars sur l'opéra de la ville, son orchestre philharmonique, son musée des beaux-arts... La rumeur le présentait comme le futur maire. Même les médias locaux ont mis du temps à mesurer l'ampleur du désastre et à admettre que la septième entreprise américaine était construite sur une imposture. Ils sont aujourd'hui très durs avec les deux accusés, comme pour se faire pardonner.

Kenneth Lay, 63 ans, ancien p.d.g. et fondateur d'Enron, a un parcours peu ordinaire pour un patron américain. Avant de construire ce qui fut un temps le septième groupe américain, il a été haut fonctionnaire.

Ce docteur en économie, fils d'un pasteur baptiste et originaire d'une famille modeste du Missouri, arrive à Washington à la fin des années 1960 et entre dans l'agence gouvernementale responsable de l'énergie. Il y gagne une réputation d'expert dans la déréglementation.

En 1981, il prend à Houston la présidence de Transco, un groupe spécialisé dans la distribution de gaz, et se fait des alliés politiques précieux au Texas: James Baker, directeur du cabinet du président Ronald Reagan, et George Bush père, alors vice-président. Sa carrière change de dimension en 1984. Il devient alors directeur général de Houston Natural Gas et fusionne avec un plus grand groupe d'Omaha (Nebraska), baptisé Internorth. Enron vient de naître.

La victoire de M. Bush à l'élection présidentielle de 1988 lui donne des ailes. M. Lay devient coprésident de la campagne de réélection de M. Bush en 1992 et président de la convention républicaine qui se tient à Houston. M. Bush perd. Mais, quelques mois plus tard, M. Lay joue une partie de golf avec le nouveau président, Bill Clinton.



Kenneth Lay, le président et fondateur d'Enron

C'est à cause de cette hostilité que la défense a tenté, en vain, de faire transférer le procès. Elle explique aussi la virulence inhabituelle des avocats.

Mike Ramsey, l'avocat numéro un de M. Lay, a promis dans ses propos préliminaires, de «tuer — les procureurs — sur les principaux points de cette affaire», ajoutant que les auteurs des 65 pages de l'acte d'accusation «ont des problèmes nerveux». Il n'a pas hésité à projeter des images de M. Lay enfant dans une ferme pauvre du Missouri pour étayer sa thèse, qui est celle d'une «tragédie grecque». À l'entendre, le responsable n'est autre que le directeur financier, Andy Fastow, qui a plaidé coupable et coopère aujourd'hui avec la justice. «Il a détruit la réputation de la société. Elle avait grandi

trop vite et avait des problèmes de trésorerie. La fuite des banques a provoqué une spirale de la mort en quelques semaines», a expliqué M. Ramsey. «M. Lay accepte la responsabilité de la faillite. Mais l'échec n'est pas un crime», a-t-il ajouté.

Daniel Petrocelli, le principal défenseur de M. Skilling, utilise les mêmes arguments. Il faut «casser le mythe d'une banqueroute», juge-t-il. «M. Skilling n'a jamais organisé un complot criminel, n'a pas participé à un complot criminel, ne connaissait pas l'existence d'un complot criminel. Et pour cause, il n'y en avait pas. Pourquoi voulez-vous que M. Skilling commette des malversations? En 1999, il avait déjà plus d'argent qu'il n'en a jamais rêvé», lance M. Petrocelli.

Les procureurs ont adopté un tout autre ton. Ils ne bousculent pas les 12 jurés, huit femmes et quatre hommes. Au contraire, ils les cajolent, les traitent comme un professeur bienveillant avec des élèves en difficulté, même si sept d'entre eux ont un diplôme universitaire. «Cette affaire est simple. Ce n'est pas une histoire de comptabilité mais de mensonges répétés et permanents», leur a expliqué John Hueston, l'un des procureurs. Enron était «une bombe à retardement». Et de souligner qu'en 2001, MM. Lay et Skilling expliquaient aux employés et aux actionnaires d'Enron que tout allait bien, «et s'empressaient dans le même temps de solder leurs actions de la société pour respectivement 220 et 150 millions de dollars».

Le juge Sim Lake prend aussi grand soin des jurés. Jeudi, après un amoncellement de chiffres et de termes techniques, le magistrat s'est excusé auprès d'eux et a mis fin aux débats une demi-heure plus tôt que prévu.

Le premier témoin de l'accusation, Marc Koenig, ancien responsable des relations avec les investisseurs d'Enron, a porté des coups sévères aux accusés. Il a affirmé que MM. Skilling et Lay ont participé directement aux manipulations de résultats afin de faire monter le cours: «Faire progresser l'action était plus important chez Enron que bien gérer l'entreprise.»

La défense a rejeté le témoignage obtenu «par le chantage des procureurs. M. Koenig est prêt à dire n'importe quoi pour éviter des années de prison». L'accusation a répliqué en faisant écouter au jury des enregistrements de propos tenus par M. Skilling devant des analystes financiers. En avril 2001, il leur expliquait que les services énergétiques étaient une activité «très rentable» alors qu'elle perdait 230 millions de dollars. Pour l'expert judiciaire, Andrew Cohen, «la stratégie de la défense est celle du tout ou rien. C'est un bluff pour impressionner dès le début les jurés et faire face à l'accumulation de preuves contre les accusés».

Le Monde

Deux accusés à l'origine de la faillite de la septième entreprise américaine

à contourner les règles juridiques et comptables pour afficher des bénéfices inexistantes et continuer à

s'enrichir», concluaient l'étude.

Le Monde

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du		GAGNANTS	
2006-02-10		LOTS	
7/7	0	10 000 000,00 \$	
6/7+	3	68 666,20 \$	
6/7	139	1 482,00 \$	
5/7	7 123	98,30 \$	
4/7	148 154	10,00 \$	
Ventes totales :	18 018 854 \$	3/7+	140 076
Prochain gros lot :	12 000 000 \$	3/7	1 229 124
		Participation gratuite	
Tirage du		GAGNANTS	
2006-02-11		LOTS	
6/6	0	8 658 157,00 \$	
5/6+	3	113 264,80 \$	
5/6	118	2 378,80 \$	
4/6	7 239	73,40 \$	
3/6	138 638	10,00 \$	
Ventes totales :	16 474 884 \$	2/6+	89 469
Prochain gros lot (appr.) :	14 000 000 \$		
		Ventes totales : 484 900,00 \$	
Tirage du		Tirage du	
2006-02-10		2006-02-11	
NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
185268	100 000 \$	327942	100 000 \$
25 000 \$ CHAQUE JOUR, C'EST ÉCRIT DANS LE CIEL !			

ALGOMA STEEL INC.
Avis de convocation à l'Assemblée extraordinaire des actionnaires

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que l'Assemblée extraordinaire des actionnaires de Algoma Steel Inc. sera tenue le mercredi 22 mars 2006.

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que la date d'inscription de cette Assemblée sera le lundi 20 février 2006.

DATÉ le 13 février 2006 à Sault Ste. Marie (Ontario).

Par ordre du conseil d'administration

Paul C. Finley

Vice-président, Expansion des affaires et secrétaire

Vie privée, vie publique

Fils ou filles de : cadeau ou fardeau ?

Rencontre en exclusivité avec la fille du couple Chirac, Anh Dao.

Lundi 19 h



TV5.ca

É D I T O R I A L

Pas de rapt

Dès demain, et pour deux semaines, les amendements proposés à la Loi sur la protection de la jeunesse, fort controversés, seront passés à la loupe en commission parlementaire à Québec. Comme lors des trois jours d'audience de janvier, ce sont des philosophies d'intervention qui vont s'entrechoquer, sur fond de bouleversantes histoires vécues. Disposer des propositions soumises n'est donc pas facile. Pourtant, le projet de loi résiste aux plus sévères critiques.

Le projet de loi 125 fait une relecture si importante de la Loi sur la protection de la jeunesse qu'il secoue tout ce qui gravite autour de l'aide aux jeunes, notamment en raison de sa disposition la plus controversée: l'instauration de durées maximales d'hébergement. Si des parents ne sont toujours pas en mesure de s'occuper de leur enfant après un placement allant jusqu'à 12 mois pour un enfant de moins de deux ans et 24 mois pour un enfant de plus de six ans (si «la sécurité ou le développement de l'enfant est toujours compromis»), l'enfant aura dès lors le droit d'accéder à un «projet de vie» stable. En clair: il pourra être retiré à ses parents.

Ainsi exprimée, la mesure a l'air odieuse et les critiques, émanant d'organismes sérieux, ne se sont pas fait attendre, s'en prenant à l'automatisme de la disposition, au rapt bureaucratique d'enfants, à l'adoption tout azimut. La ministre responsable du dossier, Margaret Delisle, a fort à faire en commission parlementaire pour apaiser les inquiétudes.

Et c'est elle qui a raison: la loi a beau faire frémir, elle n'est pas si carrée.

Ce ne sont pas les dizaines de milliers d'enfants que la Direction de la protection de la jeunesse suit chaque année qui sont en cause dans cette mise en place de délais, mais quelques centaines d'entre eux, qui viennent de milieux où la vie au quotidien est insupportable, inimaginable, et parfois irrécupérable. Des situations dont nul n'aime parler, mais qui pourtant existent, comme l'a souligné un organisme d'aide en janvier. Des enfants qui dérangent la vie de *party* de leur mère toxicomane qui ne rêve que de s'en débarrasser, des parents complètement indifférents qui reprennent leur enfant juste pour que leur chèque d'aide sociale ne diminue pas, cela arrive.

S'en suit dès lors un cercle vicieux qui peut durer des années et dont l'enfant — sorti de sa famille, rendu à ses parents, sorti à nouveau — n'est jamais gagnant.

Cette fois, une limite est instaurée parce que le manège doit s'arrêter. Mais ce n'est pas une guillotine, c'est une «borne», a répété la ministre. De fait, ce sera au tribunal de mesurer si l'enfant peut ou non retourner chez ses parents. Et si la séparation est nécessaire, il n'en découlera pas automatiquement une adoption: l'enfant pourra aussi être confié à un autre membre de la famille, à un tuteur ou à une famille d'accueil où il restera pour de bon.

La vraie crainte toutefois, c'est que les parents soient laissés à eux-mêmes pour se reprendre en main. Les ressources en désintoxication ne sont pas si nombreuses au Québec, et les services d'aide sont débordés: le tribunal en tiendra-t-il compte quand il évaluera la capacité des parents? La loi devra être plus précise à cet égard. Mais cela n'enlève rien au principe de la stabilité à trouver.

Bien sûr, si la société accueillait mieux les enfants, si les problèmes des familles étaient pris en amont, si les organismes travaillaient main dans la main et disposaient de budgets adéquats, si la pauvreté était enrayerée — petit aperçu de commentaires émis en janvier —, on pourrait se passer de ce projet de loi 125. Le toit coule, on met des seaux, on en organise la rotation, mais personne ne pense à réparer le toit, à déplorer l'un des intervenants.

C'est vrai, mais nul projet de loi ne peut corriger tous les travers d'une société. Par contre, celui-ci permet de remplacer quelques tuiles. Ce n'est pas négligeable.

jboileau@ledevoir.ca

Une farce

Maitre de l'auto-amnistie, le président du Conseil, Silvio Berlusconi, vient d'écopier d'une amende infligée par l'équivalent italien du CRTC. Celui-ci a jugé que le chef du gouvernement avait abusé de son statut de propriétaire du plus important réseau privé de télévision. Au cours des deux derniers mois, Berlusconi a multiplié les présences sur l'écran en s'invitant à une foule d'émissions. Du *show* de variétés à la retransmission d'un match de football en passant par la confection de la mayonnaise, Berlusconi s'est introduit partout pour mieux s'emparer évidemment du micro. À quelle fin? Vendre sa salade, la politique s'entend.

Plus exactement, on reproche au clown de l'Union européenne (UE) d'avoir usé jusqu'à la corde d'un des règlements qui balaient l'exercice politique en campagne électorale. Lorsqu'il y a dissolution du Parlement, donc amorce de la bataille électorale, le temps accordé par les télévisions à chaque camp est compté à l'aune de l'égalité. Qui plus est, dans toute émission, tout candidat est confronté à un contradicteur. Et comme un scrutin sera tenu au début du printemps, Berlusconi a décidé d'être omniprésent dans les semaines antérieures au début officiel du combat politique.

Deux jours avant que cette amende ne soit annoncée, le ministre des Réformes institutionnelles et membre d'un parti qui a fait de la xénophobie son fonds de commerce, la Ligue du Nord, a fait un appel solennel au pape Benoît XVI. À ce dernier, il a demandé de prendre exemple sur Pie V et Innocent XI, qui n'avaient pas craint de partir en croisade on sait où. Pour le ministre chargé, on le répète, des institutions, il est temps que le pape et les gouvernements européens se lèvent pour «vaincre ces gens-là [les musulmans] par la force».

De ces histoires, au fond, il ne faut pas s'étonner. Elles sont le fait d'un gouvernement qui, depuis son élection, il y a près de quatre ans, a fait la preuve à maintes reprises qu'il considérait le pays comme sa propriété. Les Le Pen italiens ont d'ailleurs réussi un prodige: ils agissent à leur guise et à visage découvert sans qu'on y trouve à redire. À croire que la dérive dangereusement populiste de Berlusconi et sa bande séduit un nombre imposant d'Italiens.

N'oublions pas que le président du Conseil et première fortune du pays a fait voter une loi d'amnistie fiscale dans le seul but de se dédouaner. Moyennant un modeste débours de 2000 euros et des bagatelles, Berlusconi, sans compter tous ceux qui ont sauté sur les avantages de cette loi, a nettoyé d'un coup toutes les manguilles fiscales exercées pendant cinq ans.

Voilà donc un gouvernement comprenant les racistes de la Ligue du Nord, les fascistes de l'Alliance nationale, sans oublier évidemment les membres de Forza Italia, et qu'apprend-on? Il n'est pas certain qu'il sera battu par le centre gauche. À croire que l'Italie conjugue la politique avec le comique troupié.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSEFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Caricatures brûlées,
nos libertés menacées

L'islam manifeste sa colère dans les rues du monde pour quelques dérisoires dessins, qui témoignent du courage de leurs auteurs, la suite des choses nous le démontre bien. Malheureusement, cette intolérance et cette hystérie religieuses ne sont pas des faits isolés ou nouveaux.

Parlez-en à Salman Rushdie ou souvenez-vous des nombreux morts au dernier pèlerinage de La Mecque devant la pierre noire sacrée. Quand avez-vous vu pareils débordements à Rome ou à Nazareth? Je n'ai pas de préjugés favorables aux religions, dont l'islam m'appartient être une des pires. La rectitude politique qui étouffe notre société veut que toutes les croyances soient également respectables; le respect se mérite et, dans ce cas-ci, ce n'est pas gagné en ce qui me concerne.

Qui est Mahomet, l'intouchable, le prophète fondateur de l'islam? Un chef de guerre qui a bataillé tout le reste de sa vie après avoir fondé sa religion pour l'imposer par le sabre à la péninsule arabe entière. Ajoutons à son palmarès le massacre des juifs de Médine en 630. Bien des chrétiens ont commis des massacres au cours de l'histoire, mais Jésus n'était pas un chef de guerre.

N'oublions pas qu'il a fait de la guerre sainte un des cinq piliers de l'islam, le djihad, c'est son nom, n'est pas une invention de Khomeny. Le djihad c'est la guerre aux infidèles jusqu'à ce qu'ils se soient tous convertis. L'islam, une religion d'amour, comme le dit le cliché? Le combat, c'est de pouvoir dire haut et fort ce que j'écris dans ma société qui est censée être libre, démocratique, pluraliste et laïque, sans être censuré, sans me cacher ou être intimidé. L'islam ne reconnaît pas la séparation de la religion et de l'État, tout découle de là, les régimes autocratiques et des sociétés figées dans un carcan. L'islam est sacré, immuable et ne peut être remis en cause, c'est la parole de Dieu! Remarquez que cela peut être aussi le fait de certains intégristes chrétiens. De nombreux musulmans

réclament ici des locaux de prière dans les institutions d'enseignement et d'autres choses aussi, leur religion doit rester dans la sphère de leur vie privée uniquement. Nous cédonc le plus souvent, pensez-vous que vous auriez droit à une chapelle en Arabie saoudite?

L'islam modéré existe? On ne l'entend guère, il aurait peur de ses frères radicaux, je les comprendrais de craindre. Quand je vois des femmes se convertir à l'islam et choisir d'aliéner leurs droits, là je ne comprends plus. Des manifestants brûlent des caricatures, Hitler brûlait des livres, avec lui aussi on a préconisé des arrangements raisonnables, vous connaissez la suite, nous y avons tous perdu. La liberté d'expression ne peut souffrir aucun compromis, quand l'intolérance religieuse avance, la liberté recule. A nous de conserver nos droits!

Pierre J. Boucher

Québec, le 8 février 2006

Suicide:
assister ou prévenir?

Mme Houle reçoit une peine amoindrie pour avoir tué son fils dépressif et atteint de sclérose en plaques parce qu'elle aurait agi à la demande de celui-ci. Qui peut prouver que cette demande a vraiment été faite? Resterait-il un facteur dissuasif pour éviter que les soignants exaspérés se débarrassent des personnes à leur merci? Pourquoi la victime n'aurait-elle pas eu droit à un traitement de la dépression au lieu d'un meurtre (c'est la mère qui a commis le geste) finement rebaptisé «suicide assisté»? Allons-nous tuer toutes les personnes qui le demandent parce qu'elles sont suicidaires et dépressives?

Si on dit oui pour une catégorie de gens, on ne peut pas dire non aux autres! Une personne sur dix au Québec a déjà eu des pensées suicidaires... Pourquoi consentons-nous à nous débarrasser volontiers des personnes malades ou handicapées, comme si elles étaient des citoyens de seconde classe, un fardeau inacceptable? Avec le traitement de la douleur et les avancées extraordinaires de la médecine, tous

ont la possibilité de vivre une vie valable, malade ou non. Quel message envoyons-nous aux personnes malades ou handicapées qui considèrent que leur vie vaut la peine d'être vécue?

Isabelle Bégin

Gatineau, le 9 février 2006

Un laxisme destructeur

Aucun caricaturiste occidental n'oserait, avec raison, caricaturer Yahvé. On l'accuserait d'antisémitisme pour moins. Quant aux symboles chrétiens, cela fait longtemps qu'on les désacralise, et aucun média ni personne ne s'en émeut. C'est un sujet tabou et politiquement incorrect. Travail de sappe orchestré ou non, c'est impunément que le cinéma et autres séries télévisées salissent ces symboles. Les chrétiens (ceux qui le sont encore sans bigoterie), tapis sans le savoir derrière la commodité et sacro-sainte liberté d'expression, devraient s'inspirer de la fermeté des musulmans (violence exceptée) et des juifs pour réagir contre un laxisme destructeur.

Denis Nehme

Montréal, le 10 février 2006

La déraison... pour
quelques traits de crayon

Oui! En quelques traits de crayon, nous, hommes et femmes de la Cité, sommes libres, libres de dénoncer, de fustiger, de faire surgir la vérité. Il en va de la survie de la démocratie dans notre monde.

En quelques traits de crayon, en quelques mots, nous affirmons, nous du monde libre, l'autonomie de la pensée.

Bon Dieu! Qu'est-ce que c'est que cette religion qui tire à bout portant, pour quelques traits de crayon, pour la liberté d'expression...

Je ne saurais la nommer sans parler de déraison... en quelques mots, en quelques traits de crayon.

Paul Potvin

Montréal, le 9 février 2006

LIBRE OPINION

Une lutte à continuer

ANTONIO ARTUSO

Montréal

Dans son article «Québec Solidaire sort la gauche de la marginalité», publié le 6 février 2006, le journaliste Antoine Robitaille cite quelques-unes de mes réponses à ses questions. Mais quelques erreurs se sont glissées dans le paragraphe suivant: «Certains, au sein du PQS, n'hésitent toutefois pas à se dire d'extrême gauche. Je suis communiste, marxiste-léniniste, bref, je suis un dinosaure», ironisait Antonio Artuso, croisé dans un atelier sur la mondialisation. M. Artuso, traducteur d'origine brésilienne, était [sic] membre du Parti communiste Canada, section Québec [sic], un parti fusionné au sein de l'UFP, et maintenant intégré [sic] au Parti Québec Solidaire.»

Les erreurs sont les suivantes: ■ Je continue d'être membre du PCQ. Le nom exact est «Parti communiste du Québec (section du Parti communiste du Canada)». Nos membres sont membres du PCQ et du PCC. Le statut du PCQ au sein du PCC est tout à fait spécial: la direction du Québec est autonome, tout en se concertant toujours avec la direction du Canada sur les questions communes.

Depuis sa fondation (1921), le PCC reconnaît le Québec en tant que nation et revendique le droit du Québec à l'autodétermination jusque et y compris la séparation. Le PCC reconnaît également les droits des peuples autochtones.

■ Notre parti, le PCQ, ne s'est pas dissous au sein du PQS. Les membres du PCQ doivent adhérer au PQS de façon individuelle.

La plupart comptent le faire dans les plus brefs délais.

■ M. Robitaille a écrit: «Certains, au sein du PQS, n'hésitent toutefois pas à se dire d'extrême gauche.» En fait les communistes ne se disent pas d'extrême gauche, mais combattent au contraire le «gauchisme» infantile en même temps que l'opportunisme de droite.

Pourquoi suis-je communiste?

Le communisme est né de luttes extrêmes de millions de personnes de tous les pays contre des situations extrêmes: esclavage, exploitation brutale des travailleurs, oppressions de toutes sortes, pillage et dévastation de continents entiers, guerres de conquête, guerres civiles, guerres mondiales.

Les peuples ont vaincu des régimes extrêmement anti-démocratiques. Citons comme exemple les deux guerres mondiales impérialistes: la première a entraîné la Révolution d'Octobre, et la seconde, provoquée par les impérialismes allemand et japonais, a déclenché une série de révolutions socialistes.

Un autre exemple est celui du peuple vietnamien qui a dû combattre tour à tour les colonialistes français, les fascistes japonais et les impérialistes états-uniens au cours de guerres atroces. Il a finalement remporté la victoire, c'est-à-dire la souveraineté, le développement et la paix. Et après 1945, pour écraser le socialisme, le capitalisme a déclenché la «guerre froide», atroce, extrême, qui a fait des millions de morts.

Pourquoi, malgré la prétendue victoire du capitalisme et les immenses progrès technolo-

giques et scientifiques actuels, l'humanité connaît-elle la misère, des guerres atroces toujours plus rapprochées et violentes, des écarts grandissants entre les classes sociales et entre pays dominants et les pays dominés? Pourquoi la situation mondiale est-elle toujours plus fragile, plus explosive, plus atroce?

Le danger du chômage mondial et d'une crise économique augmente comme en 1929. Les États-Unis étendent le fascisme et les guerres dans plusieurs continents comme les nazis. Brutale et insatiable, la compétition capitaliste fragilise les conditions de vie et de travail de tous les peuples, menace la paix, divise le monde en zones d'influence, augmente les dangers de guerre comme avant chacune des deux guerres mondiales, et cette fois détruit l'écologie, menaçant toute vie sur terre.

Par la violence de la «guerre froide», le capitalisme a sauvagement réprimé tous les peuples qui ont lutté pour le socialisme. Certains peuples ont temporairement cessé de lutter. La trahison de certains dirigeants socialistes, leur corruption face à l'économie souterraine a entraîné la chute du socialisme et le triomphe du néolibéralisme. La lutte cruciale contre le capitalisme doit être constante, mondiale, concertée pour porter ses fruits.

En Amérique latine, en Europe et maintenant au Québec, les forces citoyennes recommencent à s'unir et à travailler ensemble pour une société nouvelle. Le Parti Québec solidaire, en réunissant entre autres la gauche féministe, altermondialiste, écologiste, a franchi un grand pas pour l'avenir du Québec et de l'humanité.

IDÉES

Conte urbain

La bicyclette cadenassée ou l'absurdité administrative montréalaise

NICOLE BÉLANGER
Montréal

Voici l'histoire d'une bicyclette cadenassée à la rampe d'un escalier typique de nombreux triplex montréalais.

Après quelques semaines, la voyant oubliée ou abandonnée par le cycliste, les propriétaires de la rampe d'escalier s'inquiètent du fait que la bicyclette empiète perpendiculairement sur le trottoir. À l'obstruction de la circulation sur la voie publique s'ajoute la crainte de voir la rampe d'escalier arrachée par la chenille déneigeuse, celle-ci ayant la fâcheuse habitude de circuler à la vitesse grand V.

Soucieux de la sécurité des piétons comme de l'intégrité de leur rampe d'escalier, c'est donc en toute bonne foi que les citoyens contribuables propriétaires de ladite rampe se décident à signaler la situation de ladite bicyclette aux représentants des services municipaux.

Chapitre 1: La procédure à suivre

872-1111: C'est très gentiment que la dame explique la procédure à suivre pour que la bicyclette se retrouve à la fourrière municipale.

■ Composer le 280-2222, le service de police, et raconter l'histoire de la bicyclette.

■ Un policier se déplacera alors, remplira un constat qu'il transmettra «à la voirie». Le processus étant «automatique», il n'est pas nécessaire d'être à la maison lors de son passage.

■ Une à deux semaines après l'émission du constat, «la voirie» viendra couper le cadenas en présence d'un policier.

Les propriétaires suivent cette procédure si simple et si bien expliquée.

Chapitre 2: Il s'avère que le policier est une policière

Le soir même une policière sonne à la porte et informe qu'elle rédigera un constat qui sera transmis «à la voirie». Elle confirme qu'il faut compter pas moins de deux semaines pour qu'on vienne récupérer la bicyclette.

Le temps passe et la procédure suit son cours.

Chapitre 3: Trois semaines plus tard...

La bicyclette, est toujours sagement cadenassée à la rampe d'escalier. Soupir! Il faut reprendre le téléphone.

872-1111: Une dame toujours aussi gentille, m'invite à compléter le 872-3122.

872-3122: Une autre dame, moins gentille, demande «*Quel est votre numéro?*» Horreur! De quel numéro s'agit-il? Du numéro du constat! Horreur bis, deuxième procédure! À quel service sommes-nous? «*La voirie!*» Après avoir exposé la procédure numéro 1, mise en attente! Retour et demande de «*l'adresse de la bicyclette!*» Seconde mise en attente et retour! «*Y*



Une bicyclette cadenassée à la rampe d'un escalier, des citoyens soucieux de sécurité et une administration municipale labyrinthique...

a rien à cette adresse là, appelez le 872-3434.»

873-3434: L'histoire de la bicyclette est à nouveau racontée à une autre personne depuis son début jusqu'à l'épisode «voirie». Non! Non! Non! C'est bien la procédure numéro 1 qui est la bonne, il n'est pas nécessaire d'avoir un «numéro». Mise en attente et retour à plusieurs reprises pour s'excuser du temps d'attente! Retour final: il faut communiquer avec le service de police puisque aucun constat n'a été transmis.

280-2222: Pour une quatrième fois ce jour-là, l'histoire de plus en plus longue de la bicyclette est racontée au préposé du service de police. Sans hésitation, il invite à composer le 280-0138.

280-0138: Cinquième fois! L'histoire de plus en plus longue est racontée. Selon le policier du poste de quartier, «la voirie» peut procéder sans constat. Horreur, une troisième procédure! Humeur mauvaise à la perspective de retourner à la case départ! Insistance! Colère! À force, le policier peu convaincant, prétend qu'il procédera à un signalement au cours de la journée, etc. La procédure numéro un??? Pas sûr qu'il y aura des suites!

Chapitre 4: Dans le doute... quelques heures plus tard

872-3122: «La voirie!» La dame écoute le sixième récit de... Mise en attente et retour! Y aurait-il une quatrième procédure?

Chapitre 5: Conclusion de l'histoire de la bicyclette?

Oui et non!

Le verdict du 872-3122: «*La rampe de l'escalier à laquelle la bicyclette est cadenassée étant privée, jamais "la voirie" ne viendra la récupérer. Appelez un serrurier.*»

Le serrurier est venu quelques jours avant le passage de la chenille roulant toujours à la même vitesse.

Aucune nouvelle du présumé signalement du policier, bien évidemment!

Ce conte aura pris deux mois pour connaître son dénouement final et beaucoup d'exaspération de la part des citoyens contribuables propriétaires de la rampe d'escalier typique de nombreux triplex montréalais.

Épilogue

Arrive la première vraie tempête de neige de la saison avec 41 cm de neige accumulée. Trois jours plus tard, les informations de 18 h heures à Radio-Canada diffusent des images de bicyclettes couvertes de neige et cadenassées à divers endroits de la ville. Le journaliste informe alors que le service de «la voirie» enverra à la fourrière municipale toutes celles qui seront restées en place lors du déneigement.

C'était quelques jours après le passage du serrurier et du décrochage de la bicyclette cadenassée à la rampe d'un escalier si typique de nombreux triplex montréalais.

Hé oui! Une cinquième procédure et des frais de serrurier, peut-être inutiles qui sait, pour trois citoyens contribuables propriétaires montréalais qui étaient de bonne foi.

Au fait, l'envoi à la fourrière sans constat policier et témoin policier est-il légal, oui ou non? Est-ce que la présence de la neige rend légal ce qui est illégal sans neige? Engage-t-on des délinquants pour faire le boulot? À quel numéro de téléphone la bonne réponse se trouve-t-elle?

Les caricatures de Dieu

PIERRE-RENÉ CÔTÉ

Professeur d'exégèse, Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval

Quelques caricatures du prophète Mahomet dans un journal danois ont servi de prétexte de guerre sainte pour les manipulateurs de fables islamistes contre l'Occident. L'ampleur de l'affaire étonne les citoyens des pays occidentaux habitués à la démocratie, au partage des pouvoirs, à la laïcité, à des modes de pensée et de vie déchristianisés...

Nous n'avons pas besoin de papier pour caricaturer Dieu ou ses prophètes. Il y a bien longtemps que la conduite des fidèles, dans le christianisme et le judaïsme, sert de révélation de Dieu pour les gens du dehors (les païens, les goyim). Un croyant parle de son Dieu par sa pensée, sa parole et sa conduite. La vie du croyant apprend que son Dieu est bon, bienveillant et amoureux ou, au contraire, méchant, malveillant et dangereux. Les manifestations de colère, les cris de vengeance, les appels au meurtre, les profanations d'effigies ou de drapés sur tant de caricatures des prophètes et du Dieu que l'on prétend servir ou venger.

À première vue, on pourrait croire que le problème est musulman... et que le manque de culture démocratique, juridique et sociale explique les débordements et les manipulations apparemment si faciles. Un peu de recul historique permettrait de relativiser nos réflexions et de nous contraindre à une saine autocritique de ce que nous avons dans le passé imposé à des millions d'humains sur la terre.

Plus de 500 ans de domination occidentale

Depuis la prise de Constantinople (1453) par les Turcs musulmans, l'histoire de l'Occident a basculé. Les chrétiens d'Occident, jusque-là pauvres et ignorants, se sont emparés du monde (Afrique, Asie, Amérique). Par la force des armes, puis par la domination économique et politique, la colonisation a asservi des peuples entiers à l'hégémonie européenne sur le monde et a permis le pillage des richesses des peuples de tous les continents au bénéfice des fortunes d'Occident.

Plus de 500 ans de domination ont nourri, par l'humiliation et la spoliation, la colère, le ressentiment et un sentiment profond d'injustice: cela nous revient maintenant sous forme de «terrorisme». C'est, hélas, la seule voie qui s'offre aux écrasés impuissants à défendre leur droit contre des oppresseurs lorsqu'aucun tribunal, aucune instance ne peut recevoir une plainte, examiner une cause et l'arbitrer en rendant justice. Au milieu de cette tourmente, nous sommes les témoins de la fin de la suprématie occidentale. L'Asie, la Chine en particulier, commence à manifester qu'elle a déjà gagné, invinciblement, la domination du monde.

Ce demi-millénaire a vu les pays et les sociétés occidentales s'émanciper du despotisme et de l'arbitraire dans les façons de gouverner. Des luttes longues et coûteuses ont gagné le parlementarisme, la démocratie, la reconnaissance et le respect des droits des citoyens... Ces conquêtes, il faut le rappeler encore, ont pris des siècles et ont épuisé plusieurs vies. Si on pense aux droits des femmes, il faut bien constater que leur reconnaissance est encore récente et que leur respect reste à venir à bien des aspects.

Ce que nous croyons acquis comme vie démocratique, comme mode de gouvernement, comme santé citoyenne reste fragile et mérite une vigilance constante. Des pays occidentaux «démocratiques» ont connu la dictature, d'autres connaissent des dérives vers la manipulation électorale, la démobilité des électeurs, la ploutocratie...

L'Occident un modèle pour le monde?

L'Occident n'est pas toujours un modèle à imiter pour les asiatiques et pour les musulmans du monde. Amusons-nous à prendre quelques exemples. Quel bonheur ce dut être pour les Chinois d'adopter le calendrier occidental, d'écrire en anglais ou en français leur courrier commercial et diplomatique... Si Pékin nous rendait la monnaie de la pièce? Quel bonheur ce sera pour nous d'adopter le calendrier chinois! Bien sûr, nous pourrions garder pour notre usage personnel et intime le calendrier occidental, comme nous avons déjà appris aux Juifs, aux Musulmans et aux asiatiques à garder le leur... [...]

Voyez quels soubresauts de civilisation occidentale nous offrons comme modèle au monde. On nous a révélé ces derniers mois des manques graves aux droits de la personne commis par des Occidentaux en guerre contre le «terrorisme». La réaction de certains de nos gouvernants, parmi les plus puissants, ne manque pas d'étonner. Selon eux, le problème n'est pas d'avoir manqué au droit international que nous venons de peine d'adopter (selon une logique que plusieurs pays du tiers monde qualifient «d'occidentale»); le problème n'est pas d'avoir trahi les institutions que nous commençons à voir naître pour arbitrer les conflits internationaux et les crimes contre l'humanité. Non, le problème, c'est qu'on nous fasse savoir qu'on le fait!

Qui sont ces traités qui ont dit la vérité? Des témoins, viennent révéler que nous mentons, manipulons, détournons les biens et les droits de peuples entiers, refusons d'obtempérer à des jugements clairs de tribunaux internationaux d'arbitrage économiques (que nous avons-nous-mêmes mis en place), manquons aux droits de la personne, enlevons et dé-

tenons (sans accusation, sans procès ni jugement), torturons, espionnons, fichons les citoyens (sans aucun appui sur le droit)... Est-ce là le mode d'emploi de la «démocratie», de la société de droits, que nous souhaitons voir appliquer à notre endroit par Pékin dans les prochains décennies?

Vous croyez qu'on est loin des caricatures danoises? Entrez dans la peau d'un musulman de l'Afghanistan, de l'Irak, de l'Iran, de Palestine, de l'Indonésie, du Soudan... Pour un musulman, il ne saurait y avoir de séparation entre la foi et la pratique quotidienne (ce qui ne signifie pas nécessairement la pratique des rites), un être humain est soit fidèle, soit infidèle; il n'y a pas de «tiède». Contrairement à ce que nous ressentons profondément quant à la séparation du religieux et du politique (de l'Église et de l'État), le musulman ne peut concevoir qu'un individu puisse connaître en lui-même une telle division.

Affranchis du pouvoir religieux?

Nous nous pensons depuis plus d'un siècle comme des sociétés affranchies du pouvoir religieux. Ce n'est pas comme ça que les «masses musulmanes» voient les Occidentaux. Pour elles, George Bush est le «chef des croisés», c'est-à-dire des chrétiens (que cela vous plaise ou non, et... sauf le respect que les catholiques doivent au pape de Rome!). Ils ont vu le président Bush mentir, manipuler, déclarer la guerre sous de faux prétextes... Ils ont ressenti les bombardements qui ont tué ou blessé des pauvres, des innocents, avec des avions à plus de 30 000 pieds d'altitude! Ils marchent aujourd'hui sur des pistes, des routes crevées, ils souffrent du manque d'eau, d'énergie, d'hygiène que la guerre a causé ou empiré...

Les victimes musulmanes de la guerre militaire et de la guerre de propagande «anti-terroriste» ragent d'entendre des discours de reconstruction, alors qu'il voit souvent qu'il s'agit de mesures cosmétiques et peut-être... de détournement de fonds.

Au terme de tant de souffrance, Ben Laden et Saddam Hussein sont toujours vivants eux! Vous croyez que c'est fini? Voyez les autres pays de «l'axe du mal» encore menacés de la guerre... Et qui ferait les frais d'une guerre? Une poignée de décideurs ou la masse du peuple, des pauvres déjà victimes des abus des dictateurs, ou des tyrans non éclairés?

Je suis contre la guerre des Bush, je n'ai rien à voir avec la politique internationale des États-Unis. Cela ne change rien au fait que, vu du côté des victimes de la guerre anti-terroriste qui ravage le monde, je suis un «Occidental», un «croisé». [...] De leur bout de

lorgnette, je suis, confondu dans la masse, un profiteur des «puissances» qui jouent la partition préparée par les «cosmocrates» dont parle Jean Ziegler.

Mon Dieu et tous ses prophètes sont blasphémés dans le monde à cause du mauvais témoignage de ceux qui prétendent lui appartenir ou qui jouissent (à leur insu bien souvent) d'un univers façonné par les valeurs que le judéo-christianisme accorde à la vie humaine. «*Toi qui te glorifies dans la Loi, en transgressant cette Loi, c'est Dieu que tu déshonores, car le nom de Dieu, à cause de vous, est blasphémé parmi les nations, dit l'Écriture*» (Romains 2, 23-24). [...]

Sortons des souliers des musulmans pour conclure...

L'hostilité islamiste contre l'Occident nous contraint à un «nous» dont nous ne voulons pas! Notre culture est marquée par des visions philosophiques individualistes et libertaires, qui nous font fuir ce qui est groupe et responsabilité collective. Contre notre gré, les protestations qui nous sont adressées ces jours-ci nous rassemblent dans une communauté humaine et politique historique qui porte les responsabilités de l'histoire.

Nous ne sommes pas «responsables», encore moins «coupables», des gestes bons ou mauvais des gens du passé, mais comme héritiers et privilégiés nous avons à répondre aujourd'hui à l'appel de justice et de respect du droit qui nous est adressé même dans les excès qui nous choquent. C'est beaucoup demander à un monde occidental qui jouit de ses acquis sans vouloir connaître, penser, réfléchir ce qui se passe hors de son univers confortable! Ce sera encore une fois la tâche d'une minorité, au cœur de laquelle les «croyants» pourraient avoir une place privilégiée.

L'histoire que nous vivons réanime plusieurs pages de la Bible! Le Dieu des Chrétiens et des Juifs, ne juge pas les humains et leurs conduites selon la régularité de la pratique ou l'orthodoxie de la pensée religieuse (lire en ce sens la parabole du jugement dernier en Matthieu 25, 31...). On pourrait résumer le jugement biblique par cette question: «*Recherches-tu et respectes-tu la justice et le droit? Es-tu un humain "humain" devant un autre humain?*» On lira aussi avec profit un texte frappant du prophète Isaïe (1, 10-20).

Être un humain «humain», rechercher et respecter la vérité, la justice et le droit, tout cela n'appartient à aucune religion, à aucune confession, à aucune Église. Cela n'appartient pas plus aux croyants qu'aux incroyants. C'est une exigence universelle, transcendante qui juge (et condamne) toute atteinte au droit, à la justice, à la vérité, que cette atteinte soit commise par un croyant ou un incroyant, un chrétien ou un musulman. [...]

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Cariveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-André Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendre Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commis Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rivox Soucy (Culture); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relecteurs); René Leo Guimont et Serge Paquin (relecteurs supplémentaires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (supplémentaire); à l'information économique: Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (supplémentaire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (supplémentaire); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Mariyève Hamelin (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Rachel Rochelort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jean de Billy, Jean-François Bosse, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltain, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Koopelle, Micheline Ruelland, Nadia Sebti, Mélanie Simard (publicitaires); Laurence Theriault (directeur adjoint), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production); Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Castara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zématis, Olivier Zaida; INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gauthier (coordonnateur de la promotion et de la salarisation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par intérim), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION François Bisson (coordonnateur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furox, Ghislaine Lefleur, Claudette Béliveau (adiante administrative), Claudine Chevrier, Monique Prêteau, Danièle Ross.

ACTUALITÉS

MOORE

SUITE DE LA PAGE 1

«Hillary Saltzman est la fille de Harry Saltzman qui a produit de nombreux James Bond. Nous étions amis depuis 12 ou 13 ans lorsque j'ai commencé à jouer dans la série.» Décédé en 1994, Harry Saltzman a coproduit, avec Albert Broccoli, les neuf premiers James Bond, de Docteur No (1962) à L'Homme au pistolet d'or (1974).

Sa fille Hillary a récemment quitté Los Angeles pour s'installer à Québec, où elle a découvert que, contrairement à ce qu'elle avait toujours cru, son père n'était pas né au Nouveau-Brunswick mais à Sherbrooke. C'est donc en partie grâce à un Québécois si Roger Moore est devenu James Bond en 1973.

«J'ai rencontré Harry Saltzman en même temps que Broccoli, à Londres.» Le lieu était pour le moins prénotoire. «À quelle occasion nous nous sommes rencontrés? [Rires.] En fait, c'était au cours d'une partie de chemin de fer, dans un casino! Il est vrai que le futur James Bond et ses producteurs ne pouvaient se rencontrer dans un autre endroit que celui-là.»

James Bond humanitaire

Intitulé *Vue sur Bond*, le festival auquel l'acteur participera du 24 au 26 février vise à recueillir des fonds pour le Festival de cinéma des trois Amériques, qui offre chaque année aux gens de Québec une heureuse solution de rechange au cinéma hollywoodien en présentant des œuvres latino-américaines, du cinéma américain indépendant et des documentaires.

L'événement Local promet d'être aussi glamour que son objet. Le gratin local est notamment convié à un souper-bénéfice à 2000 \$ le couvert au Château Frontenac, en compagnie de Roger Moore et des autres vedettes invitées (la chanteuse Shirley Bassey, le réalisateur Guy Hamilton, la *Bond Girl* Britt Ekland et l'acteur Richard Kiel, alias Jaws).

Shirley Bassey chantera *Diamonds are Forever*, *Goldfinger* et *Moonraker* lors d'un grand concert au Grand Théâtre, et quelques privilégiés pourront assister à de fausses poursuites à ski sur les pistes du mont Saint-Anne. Quant au grand public, il pourra assister à des projections gratuites des films de la série au cinéma Imap.

Une partie des fonds recueillis ira également à l'UNICEF, suivant la volonté de Roger Moore, qui est l'ambassadeur spécial de l'organisation depuis déjà 15 ans. Lorsqu'on lui fait remarquer que son rôle de défenseur de la veuve et de l'orphelin tranche énormément avec celui de l'espion macho et égocentrique qu'on connaît, l'acteur fait remarquer que c'est l'insouciant James Bond qui permet aujourd'hui à l'ambassadeur de l'UNICEF d'attirer l'attention des gens et des médias.

Il trouve même la contradiction plutôt amusante: «Un des projets que nous défendons consiste à encourager les femmes à nourrir les bébés au sein plutôt qu'au biberon, et je me suis toujours dit qu'il est plutôt ironique qu'un ancien James Bond parcourre le monde pour convaincre les femmes d'allaiter!»

Ce qui ne l'empêche pas de déplorer son insouciance passée: «Vous tournez partout dans le monde. Et vous êtes si absorbé par votre petit milieu, à vous assurer que vos vêtements sont propres, que vous n'avez pas trop sué, à vous demander ce qui est au menu du prochain repas, que vous n'êtes pas vraiment conscient de la réalité du monde. J'ai véritablement commencé à me réveiller quand Audrey Hepburn m'a fait entrer en contact avec l'UNICEF. Oui, j'ai éprouvé un certain sentiment de honte d'avoir été aussi ignorant.»

Contes de fées pour adultes

Moore n'a visiblement jamais pris Bond trop au sérieux. Son interprétation du personnage de Ian Fleming était d'ailleurs teintée d'une ironie particulière qu'on ne retrouvait pas chez Sean Connery, par exemple. «Bond est censé être un espion. Mais comment un espion peut-il être connu de tous les barmans du monde? Chaque fois qu'il entrait dans un bar, on savait qu'il fallait lui servir une vodka-Martini bien brassée et on lui disait: «Bonjour, M. Bond.» Je ne pouvais donc pas faire autrement qu'interpréter le personnage avec un sourire en coin.»

Malgré son sens de l'humour, l'acteur anglais ne s'est pas pressé pour aller voir les films de la série Austin Powers. «Je sais que ça se veut une parodie des James Bond mais, à mon avis, on ne peut pas la parodier parce qu'ils sont en soi des parodies des films d'espionnage.»

La série 007, croit-il, doit être prise pour ce qu'elle est: du bon divertissement. «Ça fait plus de 40 ans que Bond est à l'affiche, et je crois que les spectateurs en ont pour leur argent. On leur montre des destinations exotiques, de belles femmes, tous les gadgets qu'ils veulent. C'est une version adulte des contes pour enfants. Ceux-ci veulent toujours que vous leur contiez leur histoire préférée et, si vous la changez, ils se fâchent.»

Le grand charmeur

Les spectateurs n'ont pas été les seuls à vivre leurs rêves. «Pendant 14 ans, tous les deux ans, je passais quatre ou cinq mois en tournage avec le même groupe de personnes. C'était génial, je me rendais au cinéma pour retrouver un groupe d'amis et m'amuser, et j'étais payé pour cela!»

Et cette carrière, en plus, n'a visiblement pas nui à son succès auprès des femmes. Le grand charmeur, marié quatre fois, a déjà déclaré à un média espagnol qu'aucune de ses ex-femmes n'avait voulu se séparer de lui parce qu'il était tout simplement «adorable». En 1980, on l'a même vu à la télévision en train de draguer la marionnette Miss Piggy lors d'un passage au célèbre *Muppet Show*. Mais, apparemment, ça n'a pas collé.

Sinon, de l'expérience 007, ce sont les médias que Roger Moore a le moins appréciés. «James Bond est une machine de promotion incroyable. Je me rappelle d'un tournage où on avait 180 journalistes sur le plateau. Chacun voulait faire une entrevue. Mais il fallait réaliser le film ou les entrevues, on n'avait pas le temps de faire les deux. Alors, je mentais beaucoup. Je répétais toujours la même chose, ou bien j'inventais des histoires. Je disais tout ce qui me passait par la tête.»

Evidemment, lorsqu'on lui demande si tout ce qu'il nous a dit depuis le début de l'entrevue était un tissu de mensonges, 007 répond: «Bien sûr, tout était faux.»

Collaboratrice du Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

L'affaire a pourtant toutes les apparences d'une bavure. La revue hebdomadaire *News of the World* a mis la main sur une bande d'environ une minute dans laquelle des soldats britanniques poursuivent de jeunes manifestants, au début de 2004 dans une ville du sud de l'Irak. Les militaires rattrapent quelques jeunes durant l'émeute et les entraînent dans un camp où ils sont frappés à coups de poings, de pieds, de matraques. Sur la bande, le caporal qui a filmé l'incident exulte dans ses commentaires hors champ. «Oh oui! Oh oui! Tu l'as bien mérité. Oui, sales enfoirés. Sales connards. Crevez! Ha, ha!», lance-t-il.

News of the World a publié des clichés extraits de cette bande vidéo. Le magazine affirme que la séquence filmée montre un soldat donnant des coups de pied dans la figure d'un Irakien mort. C'est un homme «écorché» par ces actes qui a livré la cassette au journal. Son rédacteur en chef, Stuart Kuttner, assure que l'authenticité des images a été vérifiée. «Nous avons mené des enquêtes auprès de la source, d'experts militaires, du ministère de la défense et au-delà», a-t-il déclaré.

«Étant donné qu'il y a eu une gaffe commise par un journal il y a quelque temps, nous nous sommes assurés que [ces faits] sont authentiques», a ajouté M. Kuttner, faisant allusion à la publication d'images montrant des soldats britanniques maltraitant des Irakien, dans le *Daily Mirror* en 2004. Les clichés s'étaient par la suite révélés truqués.

Enquête urgente

La bande troublante obtenue par le *News of the World* a été transmise aux stations de télévision, et elle a fait le tour du monde dans le courant de la journée d'hier. Dans les heures suivant sa diffusion initiale, le ministère de la Défense a ouvert son enquête.

«Nous sommes informés de ces très graves accusations et pouvons confirmer qu'elles font l'objet d'une en-

BLAIR



ALESSANDRO ABBONIZIO AFP

Un exemplaire de la dernière édition du *News of the World*, l'hebdomadaire par lequel est arrivé un nouveau scandale impliquant des soldats britanniques en Irak. Le ministère de la Défense a ouvert une enquête sur ces militaires qui auraient battu de jeunes irakiens à l'occasion d'une émeute, en 2004.

quête en urgence de la police militaire royale», a déclaré le ministère dans un communiqué. «Nous condamnons tous les actes d'abus et de brutalité et traitons toujours avec le plus grand sérieux toutes les accusations de ce type», ajoute le texte.

«Si cela est vrai, c'est un comportement inacceptable», a déclaré pour sa part le ministre des Finances, Gordon Brown, sur la BBC. «Les responsables seront poursuivis en justice. Nous n'allons pas tolérer de telles activités», a promis de son côté Charles Falconer, le ministre des Affaires constitutionnelles.

L'affaire embarrassé les autorités britanniques, qui ont déjà été confrontées à des accusations de brutalités en Irak par le passé. En février 2005, trois soldats britanniques avaient été condamnés pour des mauvais traitements infligés à des prisonniers civils irakiens. De plus, le souvenir de la prison d'Abou Ghraïb, près de Bagdad, impliquant des soldats américains, est toujours présent dans les esprits.

L'incident survient à un bien mauvais moment pour Londres, qui s'apprête à envoyer 3300 militaires supplémentaires en Afghanistan. À partir du mois de mai, l'Angleterre doit en outre assurer la direction de l'ISAF (Force internationale d'assistance à la sécurité), l'instrument de l'OTAN dans les pays.

Un porte-parole du ministère de la Défense a minimisé l'ampleur des dégâts, en affirmant que les exactions auraient été commises par une poignée d'hommes alors qu'il y a 8500 soldats britanniques déployés dans le sud de l'Irak. «Plus de 80 000 soldats, hommes et femmes, ont servi en Irak depuis le début des opérations militaires dans ce pays [en mars 2003], a déclaré le porte-parole du ministère. Seule une infime minorité a été impliquée dans des incidents marqués par des mauvais traitements délibérés.»

Les autorités de la ville de Bassora, où sont stationnées les troupes britanniques depuis 2003, ont demandé des explications. «Ces actes ont été commis par les forces britanniques qui ont venues ici soi-disant pour apporter la démocratie», a déclaré à la chaîne *Al Arabia* Mohamed al Abadi, chef du conseil de la province de Bassora. «Ces images montrent l'opposé de la démocratie pour laquelle ils disent être venus.»

D'après AFP, Reuters et Le Monde

HARGROVE

SUITE DE LA PAGE 1

à ce sujet. La direction fédérale du parti de gauche n'a pas non plus rappelé *Le Devoir*.

La direction néo-démocrate a toutefois fait savoir que le dirigeant des TCA pourrait récupérer sa carte de membre s'il rédigeait une lettre dans laquelle il s'engage à ne plus appuyer de candidats d'une autre formation politique. «C'est hors de question, a rétorqué M. Hargrove. Ça n'arrivera pas.» Néanmoins, son expulsion n'influera vraisemblablement pas sur le soutien traditionnel du syndicat au NPD, tant à l'échelle provinciale que fédérale, selon des sources au sein du syndicat.

Au fil des années, M. Hargrove a siégé au conseil du NPD fédéral. Celui qui est président national des TCA depuis 1992 a également figuré parmi les cinq premiers membres du parti en ce qui a trait aux contributions financières versées à ce dernier.

Une discordance née en campagne

Les déboires de Buzz Hargrove avec le NPD ont débuté au cours de la dernière campagne électorale fédérale. Offrant symboliquement un manteau des TCA à un Paul Martin tout sourire en début de campagne, il avait alors invité les électeurs à appuyer «stratégiquement» les candidats libéraux dans des circonscriptions où les néo-démocrates n'avaient aucune chance de vaincre les conservateurs. Il souhaitait

ainsi barrer la route aux troupes de Stephen Harper. Un appui de taille, puisque le syndicat compte 250 000 membres à l'échelle du pays.

«Ce gouvernement mérite de retourner à Ottawa, avec une plus grande marge de manœuvre», avait fait valoir le leader syndical au début du mois de décembre. «Nous devons nous assurer de ne pas donner plus de pouvoirs à Stephen Harper», avait-il lancé lors de son discours devant les délégués syndicaux réunis en assemblée générale annuelle. «Il n'y a pas de doute que ce que M. Hargrove a dit [...] c'est un atout très important pour nous dans cette campagne électorale», avait ensuite admis M. Martin, enchanté de l'appui d'un homme qui se décrivait pourtant comme un néo-démocrate.

Une prise de position aussitôt dénoncée par le directeur québécois des TCA, Luc Desnoyers, qui avait refusé d'appuyer les troupes libérales. Il avait plutôt remis un manteau des TCA au chef bloquiste Gilles Dupeppe.

Le chef du NPD Jack Layton avait quant à lui minimisé l'impact de la sortie de Buzz Hargrove. «M. Hargrove a droit à ses opinions, avait-il déclaré. Notre opinion, et mon rôle à titre de chef du parti qui représente le mieux les objectifs des travailleurs, c'est de faire élire le plus de députés néo-démocrates.»

Par la suite, alors qu'il faisait campagne aux côtés de Paul Martin, le président du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) avait pressé les Qué-

bécois de voter pour n'importe quel parti, même le Bloc québécois, afin de barrer la route aux conservateurs. Les sondages indiquaient alors que le parti de Stephen Harper était sur le chemin de la victoire.

M. Hargrove avait même ajouté que le chef conservateur était un «séparatiste», en raison de ses propositions au sujet de la décentralisation des pouvoirs. «Je crois que la dévolution de pouvoirs aux provinces, pas seulement au Québec, relâchera les liens qui font de nous une nation, et quiconque fait la promotion de cela adopte le discours des séparatistes», avait-il déclaré, ajoutant que «ce sont les conditions gagnantes que les séparatistes du Québec attendent.»

Ces propos, tenus à quatre jours du scrutin, avaient profondément outré M. Harper. Paul Martin avait d'ailleurs dû se distancier publiquement des propos de M. Hargrove, affirmant qu'il n'avait jamais «remis en question le patriotisme de Stephen Harper». Forcé de calmer le jeu, M. Hargrove avait ensuite soufflé le chaud et le froid en soutenant que le chef conservateur était un «fédéraliste», mais qu'il jouait «le jeu des séparatistes».

À la suite du scrutin, M. Hargrove a jugé que la stratégie des TCA s'était révélée un succès puisque le Parti conservateur a été porté au pouvoir sans détenir la majorité des sièges à la Chambre des communes.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

INATTENDU

joueur de baseball, se dopent ou se sont dopés. Hier, il a toutefois affirmé avoir été mal cité et il entend présenter ses excuses à Armstrong.

Enfin bref, hier toujours, Miller a terminé cinquième de la descente. Mais si j'étais Janet Jones Gretzky, j'appellerais Rick Tocchet et je parierais une forte somme que l'on reparlera de lui dans quelques jours au plus tard.

Quant à Dénéziar, interviewé à Radio-Canada, on lui a demandé ce qu'il pensait d'avoir devancé tous ces géants que sont Walchhofer, Maier et compagnie. Il l'a dit deux fois, «c'est incroyable», et je vous invite à méditer là-dessus en attendant le tournoi de curling, qui commence aujourd'hui. Pas trop tôt.

À ce stade olympique-ces compétitions, je sens le lecteur lectrice titillé-e dans son cogito: la piste de Kandahar Banchetta? Mais Kandahar est une ville d'Afghanistan rendue célèbre dans le monde post-11 septembre, nenni? Qu'est-ce que c'est que cette histoire? Or réjouis-toi, mon public, parce que la rubrique «S'instruire en s'amusant» a été conçue juste pour ça: éclairer du faisceau intermittent de la lampe de poche de la sagesse les zones de l'olympisme ombragées par l'abat-jour du temps qui manque pour s'informer, genre.

Souffre donc, public, que l'on te présente Frederick Sleight Roberts (1832-1914), un maréchal britannique qui œuvra dans l'armée des Indes et qui, après s'être illustré lors de la révolte des Cipayes, participa à la deuxième guerre afghane, au cours de laquelle il occupa Kaboul avant d'organiser une expédition qui conduisit à la libération, en août 1880, de la garnison britannique coincée à Kandahar, une agglomération fondée jadis par Alexandre le Grand et dont le nom signifierait «Alexandrie» en langue locale. Ce fait d'armes lui permit d'obtenir plus tard le titre de baron Roberts de Kandahar. Rudyard Kipling a notamment raconté ses exploits.

Pour des raisons personnelles qui ne vous regardent pas, Roberts était aussi un amateur de ski alpin. C'est à son initiative qu'en 1911 fut organisée l'une des toutes premières compétitions de ski, sur le glacier de La Pleine Morte, en Suisse (où il n'était jamais allé). La coupe Roberts de Kandahar allait faire des petits: en 1924, on fonda à Mürren, toujours en

Suisse, un club de ski en son nom. C'est au sein de ce club que furent élaborées les règles originales du slalom et de la descente adoptées par la Fédération internationale de ski.

À partir de 1928, le Ski Club Kandahar met sur pied une série d'épreuves, baptisée Arlberg-Kandahar. On concourt à Saint Anton (Autriche), Mürren, Chamonix, Garmisch-Partenkirchen et, tiens donc regardez-moi ça, Sestrières. On a là l'ébauche de la Coupe du monde, et le nom de Kandahar est resté associé aux épreuves et aux lieux, de même qu'à plusieurs équipements de ski.

N'est-ce pas, comment dire, incroyable? Quant aux petits comiques qui voudraient demander si le vieux Frederick Sleight n'avait pas par hasard un frère appelé Robert qui aurait inventé le bobsleigh, je les invite à un peu de retenue.

Peut-être me gouré-je, mais je pose quand même le postulat lorsque l'on dit de quelqu'un qu'il est le favori d'une épreuve, on peut être excité qu'il gagne, on peut être heureux, on peut trouver spectaculaire sa prestation, mais peut-on vraiment en rester baba? C'est parce que lorsque Jennifer Heil, la favorite, a remporté la médaille d'or des bosses, samedi, Jean-Luc Brassard, par ailleurs un admirable analyste de la chose à la SRC, a lancé: «Incredible!» Puis, en soirée à RDS, on a eu droit au témoignage du responsable du conditionnement physique chez le Canadien, Scott Livingston, qui s'est occupé de Heil à son arrivée à Montréal, qui a dit: «C'est incroyable.» Et Jennifer elle-même a confié qu'elle venait de remporter «une médaille incroyable», elle qui peut compter sur «une équipe incroyable» qui lui a offert «un soutien incroyable».

Comme l'a dit à deux reprises M. Alain Goldberg lors de la prestation des patineurs artistiques Jessica Dubé et Bryce Davison: «C'est pas croyable.»

C'est tout? Non, attendez, je reçois à l'instant un courriel-info de Ski acrobatique Canada. Qui répond à la question qui me brûlait les lèvres: qu'a pensé Deirdra Dionne, médaillée à Salt Lake City, des cérémonies d'ouverture? «D'entrer dans le Stade olympique était incroyable!» C'est bien ce que j'incroyais.

jdion@ledevoir.com

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390